



Bulletin Officiel

N°6801 Mercredi 15 février 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU PAPIER CARTON -SOTIPAPIER-

2

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

7

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE -ATL 2023-1-

8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

14

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023)

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2022

- SICAV AXIS TRESORERIE
- SICAV BNA
- SICAV OPPORTUNITY
- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
- SICAV PROSPERITY
- SICAV TRESOR
- TUNISIE SICAV

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat obligatoire sur les actions de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Papier Carton -SOTIPAPIER- initiée par les sociétés agissant de concert « SANGO ELLIS S.A » et « S&S ELLIS HOLDING »

Par décision n° 14 du 10 février 2023, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat obligatoire à laquelle a été soumise les sociétés agissant de concert «Sango Ellis S.A» et «S&S Ellis Holding», visant le reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Papier Carton -SOTIPAPIER-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité des sociétés initiatrices de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité des initiatrices :

La société «SANGO ELLIS S.A»1-, société anonyme de droit tunisien, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 1803396J, et dont le capital de 1 000 000 dinars est détenu directement à raison de 99,94% par la société «S&S ELLIS HOLDING», agissant de concert avec : la société «S&S ELLIS HOLDING», société de droit mauricien immatriculée au registre des sociétés mauricien sous le numéro 182322, sont les initiatrices de l'OPA obligatoire.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

MAC SA en sa qualité d'intermédiaire en Bourse, sis au Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage Rue de Lac Constance -1053- Les Berges du Lac, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par les initiatrices de l'offre :

-La société « SANGO ELLIS S.A » détient 9 532 156 actions représentant 33,82% du capital de la société SOTIPAPIER.

-La société «S&S ELLIS HOLDING» détient 4 995 237 actions représentant 17,72% du capital de la société SOTIPAPIER.

Soit, au total 14 527 393 actions représentant de concert 51,54% du capital de la société SOTIPAPIER.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, les sociétés agissant de concert «SANGO ELLIS S.A» et «S&S ELLIS HOLDING» visent l'acquisition, par la société «SANGO ELLIS S.A» du reste des actions composant le capital de la société SOTIPAPIER qu'elles ne détiennent pas, soit **6 896 251** actions représentant **24,47%** du capital de la société. La société «SANGO ELLIS S.A» s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

Il convient de noter que les actionnaires «Value Consulting» et «Swicorp Conseil et Investissement» détenant respectivement 5 433 546 actions (soit 19,28% des droits de vote de la société) et 1 326 901 actions (soit 4,71% des droits de vote de la société), ont manifesté, individuellement, par écrit, leurs décisions de ne pas céder leurs actions dans le cadre de l'offre en question.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **6,340 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre:

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente offre publique d'achat est initiée par les sociétés agissant de concert « SANGO ELLIS S.A » et « S&S ELLIS HOLDING » et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°01 du 19/01/2023 :

-autorisant les sociétés agissant de concert «SANGO ELLIS S.A» et «S&S ELLIS HOLDING» à acquérir un bloc de titres leur conférant une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de la société SOTIPAPIER.

L'opération en question a été réalisée en date du 20/01/2023 et a porté sur l'acquisition par la société «SANGO ELLIS S.A» de 9 532 156 actions SOTIPAPIER et par la société «S&S ELLIS HOLDING» de 4 995 237 actions SOTIPAPIER, soit un total de **14 527 393** actions SOTIPAPIER représentant de concert **51,54%** du capital de ladite société,

-soumettant les sociétés agissant de concert «SANGO ELLIS S.A» et «S&S ELLIS HOLDING» à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Papier Carton -SOTIPAPIER- qu'elles ne détiennent pas.

VII- Intentions des initiatrices pour les douze mois à venir :

Maintien et développement de l'activité de la société et de la main d'œuvre.

1- Politique commerciale :

Les initiatrices projettent de renforcer la création de valeur au sein de la société SOTIPAPIER et de consolider son positionnement en tant que leader du secteur du papier et du carton d'emballage.

2- Politique industrielle :

Les initiatrices envisagent de faire de la société SOTIPAPIER un projet phare et le pivot d'une plateforme panafricaine de l'industrie du papier et carton d'emballage, fondée sur les partenariats stratégiques à mettre en place et sur les synergies à développer à l'échelle africaine, y compris à travers des intégrations dans les chaînes de valeurs du secteur entre opérateurs africains.

3- Politique organisationnelle et gestion des ressources humaines :

L'intention des initiatrices est de maintenir les structures organisationnelles et opérationnelles de la société SOTIPAPIER telles qu'elles se présentent actuellement, y compris l'équipe de direction qui sera maintenue dans ses fonctions. Outre les administrateurs cooptés lors du conseil d'administration du 18/01/2023 (Mrs Charles Joseph MWEBEIIHA et Jonathan Mpanga SENGENDO) en remplacement des administrateurs démissionnaires (Mr Edouard PONTET, les sociétés HAN TN, VALUE CONSULTING et BIAT Capital Risque), les sociétés **SANGO ELLIS** et **S&S ELLIS HOLDING** prévoient la nomination d'autres administrateurs dès l'achèvement du processus de l'OPA.

4- Cotation en Bourse :

L'Offre Publique d'Achat Obligatoire, initiée par la société « SANGO ELLIS » agissant de concert avec la société « S&S ELLIS HOLDING » ne pourrait en aucun cas leur permettre d'atteindre une proportion de 95% ou plus du capital et des droits de vote de la société SOTIPAPIER, et ce, suite aux engagements pris par les deux actionnaires «VALUE CONSULTING» et «SWICORP CONSEIL ET INVESTISSEMENT» détenant respectivement une part de 19,28% et 4,71%, de ne pas vendre leurs actions dans le cadre de cette opération.

Ainsi, la société « SOTIPAPIER » demeurera cotée sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis et son retrait n'est pas envisageable suite à cette opération.

VIII- Accords entre les initiatrices de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Accords entre les initiatrices de l'offre et des tiers :

Néant.

X- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période de **15 jours de bourse** allant du **15 février 2023 au 07 mars 2023 inclus**.

XI- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **07 mars 2023**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions SOTIPAPIER sera suspendue durant les séances de bourse du **13 février 2023 et du 14 février 2023**, et reprendra à partir du **15 février 2023**.

XII- Renseignements relatifs à la société visée :**1- Renseignements généraux :**

- **Dénomination de la société :** Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Papier Carton -SOTIPAPIER-

-**Siège social :** 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint-Gobain –2014– Mégrine Riadh, Ben Arous, Tunisie

- **Téléphone :** 71 434 957 **Fax :** 71 429 256

-**Forme juridique :** Société anonyme de droit tunisien.

- **Date de constitution :** 1981

- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution

- **Nationalité :** Tunisienne

- Objet social (article 2 des statuts) :

La société a pour objet: La création, l'exploitation et la gestion d'une unité de fabrication de papier et de papier cartonné pour l'emballage ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, financières, commerciales, industrielles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social susceptible à son développement.

- **Identifiant unique :** 0013751D

- **Exercice social :** du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

2-Administration, direction et contrôle:**Conseil d'Administration :**

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
M. Mohamed BEN RHOUMA	Président	Lui-même	2020-2022
M. Charles Joseph MWEBEIIHA*	Membre	Lui-même	Reliquat 2020-2022
M. Jonathan Mpanga SENGENDO*	Membre	Lui-même	Reliquat 2020-2022
M. Nabil TRIKI	Membre	Lui-même	2020-2022
M. Yann BLANC	Membre	Lui-même	2020-2022
Public	Membre	M. Mohamed Karim SIALA	2020-2022

*Nommés par cooptation par décision du conseil d'administration du 18/01/23, pour la durée restant à courir du mandat des administrateurs démissionnaires : Mr Edouard Pontet, la société HAN TN, la société Value Consulting et la société BIAT Capital Risque et ce, jusqu'à la ratification par la prochaine assemblée ordinaire.

Direction :

M. Philippe LACOSTE : Directeur Général de la société SOTIPAPIER (Conseil d'Administration du 30/05/2014).

Contrôle :

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Tunis Audit & Conseil représenté par Monsieur Wassim CAKROUN, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.	Immeuble Promed Building 5 ^{ème} étage. Centre Urbain Nord –1082–	2022-2024
Société MTBF représentée par Monsieur Mohamed Lasaad BORJI, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.	Passage du Lac Van. Les Berges du Lac –1053–	2021-2023

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 30 720 659,190 dinars
- **Valeur Nominale** : 1,090 dinars
- **Nombre total des droits de vote** : 28 184 091 droits de vote
- **Nombre total des titres** : 28 184 091 actions
- **Structure du capital de la société SOTIPAPIER après l'acquisition du bloc de contrôle en date du 20/01/2023 par la société « SANGO ELLIS S.A » agissant, de concert, avec la société « S&S ELLIS HOLDING » :**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
SANGO ELLIS S.A	9 532 156	10 390 050,040	33,82%	9 532 156	33,82%
S&S ELLIS HOLDING	4 995 237	5 444 808,330	17,72%	4 995 237	17,72%
Autres actionnaires	13 656 698	14 885 800,820	48,46%	13 656 698	48,46%
Total	28 184 091	30 720 659,190	100%	28 184 091	100,00%

4- Situation financière de la société :**4-1 Etats financiers individuels de la société SOTIPAPIER arrêtés au 31 décembre 2021 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6605 du lundi 16/05/2022.

4-2 Etats financiers consolidés du Groupe SOTIPAPIER arrêtés au 31 décembre 2021 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6605 du lundi 16/05/2022.

4-3 Etats financiers intermédiaires de la société SOTIPAPIER arrêtés au 30 juin 2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6684 du lundi 05/09/2022.

4-4 Indicateurs d'activité trimestriels de la société SOTIPAPIER arrêtés au 31/12/2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6785 du mardi 24/01/2023.

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 13 juin 2000

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 janvier 2023

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de ratifier les modalités et les délais de convocation de la présente assemblée.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris acte de l'agrément de liquidation anticipée de la société MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV, accordé par le CMF en date du 10 novembre 2022, décide l'ouverture de la phase de liquidation de la société.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide la nomination Monsieur Aymen EL ABED comme liquidateur de la société MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV. Elle lui délègue les pouvoirs nécessaires conformément à la réglementation en vigueur et fixe ses honoraires pour toute la durée de la mission à un montant forfaitaire de 25.000 Dinars (Hors TVA).

Le mandat du liquidateur est fixé à une année à partir de la date de sa nomination renouvelable en cas de besoin conformément à la réglementation en vigueur. La date d'effet de la nomination du liquidateur commence à partir de son acceptation écrite matérialisée par la mention manuscrite «j'accepte la mission du liquidateur» avec la signature de ce dernier dans le PV de la présente assemblée suivi de la date de signature.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère à tout porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour accomplir toutes formalités légales.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «ATL 2023-1»

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société Arab Tunisian Lease réunie le **07/04/2022** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **12/11/2022** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 40 millions de dinars susceptible d'être porté à 60 millions de dinars et a également délégué le pouvoir au Directeur Général pour en fixer les conditions et les modalités.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **16 janvier 2023**, d'émettre un emprunt obligataire de 40 millions de dinars susceptible d'être porté à 60 millions de dinars selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
Catégorie A	5 ans	10,5%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,7%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant**

L'emprunt obligataire « ATL 2023-1 » est d'un montant de **40 millions de dinars** susceptible d'être porté à **60 millions de dinars** divisé en 400 000 obligations susceptibles d'être portées à 600 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2023-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **02/02/2023** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **24/02/2023**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (60 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 600 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24/02/2023**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24/02/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **7/03/2023** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **02/02/2023** auprès de l'Arab Financial Consultants (AFC), intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les Berges du Lac – 1053 Tunis et de la BNA Capitaux – intermédiaire en bourse, sis Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 Tunis.

But de l'émission

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 299,2 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 104,3 millions de dinars par des emprunts obligataires, 44,7 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash-flow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « ATL 2023-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24/02/2023** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24/02/2023**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt « ATL 2023-1 » seront offertes à des taux d'intérêt différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

- *Taux fixe : Taux annuel brut de 10,5% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.*

Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- *Taux fixe : Taux annuel brut de 10,7% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.*

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **24 février** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **24/02/2028** pour la catégorie A et le **24/02/2030** pour la catégorie B.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **24/02/2028** pour la catégorie A et le **24/02/2030** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **24 février** de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le **24/02/2024** pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **24/02/2024** pour la catégorie A et le **24/02/2026** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Ce taux est de **10,5%** pour la catégorie A et de **10,7%** pour la catégorie B.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de la Catégorie A du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

Les obligations de la Catégorie B du présent emprunt sont émises pour une durée de **7 ans dont 2 années de grâce**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie A et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de **2,646 années**.

La duration pour les obligations de la Catégorie B du présent emprunt est de **4,058 années**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 18 octobre 2022, Fitch Ratings a confirmé la notation de la société Arab Tunisian Lease (ATL) :

- Note nationale à long terme : BBB + (tun) ; Perspective : Stable

- Note nationale court terme : F2 (tun)

Ci-après le lien de ladite notation : <https://www.fitchratings.com/entity/arab-tunisian-lease-80361151#ratings>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **17/01/2023** une notation provisoire à long terme « **BBB+(EXP)(tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2023-1** » objet de la présente note émission.

Selon l'agence de Notation Fitch Ratings, la note «BBB+ (tun)» indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances notées dans les catégories supérieures.

Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en Bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « ATL 2023-1 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues, aux guichets de l'Arab

Financial Consultants, AFC intermédiaires en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse, sis Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1 janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2023-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations souscrites à l'emprunt « **ATL 2023-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**ATL 2023-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « **ATL 2023-1** » visée par le CMF en date du **18 janvier 2023** sous le **n°23/1091**, du document de référence « **ATL 2022** » enregistré auprès du CMF en date du **29 août 2022** sous le **n°22-006**, de son actualisation enregistrée en date du **18 janvier 2023** sous le **n°22-006/A001** et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/01/2023.

La présente note d'opération et l'actualisation du document de référence « **ATL 2022** » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène, de l'AFC intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 Tunis-, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 Tunis-, sur le site Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2022 seront publiés au Bulletin du CMF au plus tard le 20/01/2023.

2023 – AS – 0054

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	110,581	110,598
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	152,757	152,784
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	126,946	126,967
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	137,536	137,559
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	132,588	132,606
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	133,660	133,685
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	127,220	127,239
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	51,167	51,175
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	37,091	37,096
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	125,430	126,429	126,449
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	111,314	111,332
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
12	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	19,622	19,626
13	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	135,244	135,260
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	132,719	132,738
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	12,797	12,799
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	188,270	188,301
18	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	12,699	12,701
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	106,915	106,935
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	109,853	109,873
21	FCP PROGRES OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	15,358	15,360
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
22	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,076	2,080
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
23	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	68,829	68,837
24	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	143,879	143,979
25	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	106,673	106,959
26	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	118,352	118,371
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	150,690	151,447
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	569,445	571,502
29	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	145,356	145,716
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	188,792	189,085
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	101,510	101,297
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	138,109	138,576
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	170,216	171,309
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	156,357	157,159
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	23,619	23,694
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	98,599	98,878
37	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,017	1,020
38	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,007	1,011
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
39	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 405,014	2 402,987
40	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	149,964	150,711	149,770
41	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	237,607	234,196
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,076	3,067
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,770	2,764
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	58,072	58,457
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,385	1,386
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,253	1,252
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,261	1,258
48	MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15	En liquidation	En liquidation	En liquidation
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP MOUASSASSETT *	AFC	17/04/17	En liquidation	En liquidation	En liquidation
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	14,036	14,099
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	11,022	10,957
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	13,609	13,522
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	90,369	90,707
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,241	1,236

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	110,511	111,201	111,215	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,870	102,518	102,533	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	108,391	109,209	109,227	
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	A TTIJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,715	106,494	106,511	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,550	108,452	108,472	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	110,919	111,744	111,763	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	107,140	107,979	107,997	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	104,280	105,136	105,155	
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,969	108,807	108,825	
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,845	110,736	110,756	
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	107,317	108,114	108,132	
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,655	106,344	106,360	
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	106,115	106,867	106,883	
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,732	105,537	105,555	
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	107,499	107,904	107,913	
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	105,178	105,943	105,960	
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	103,440	104,043	104,055	
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	108,359	109,039	109,054	
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	104,015	104,776	104,793	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	113,025	113,839	113,858	
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,705	107,490	107,510	
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	110,477	111,261	111,279	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,360	111,850	112,021	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	65,764	64,070	64,355	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	106,071	106,435	106,906	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	17,988	18,136	18,118	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	310,841	314,167	315,891	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 234,206	2 258,700	2 259,094	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,956	71,628	71,704	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	56,220	56,497	56,535	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	109,070	109,342	109,345	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,752	11,512	11,519	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,272	15,263	15,281	
90 ATTJARI FCP CEA	A TTIJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	16,885	16,954	17,076	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	A TTIJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,732	14,869	14,957	
92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	105,511	106,199	106,316	
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	88,841	86,638	86,844	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	92,986	90,634	90,943	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGES-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	104,071	103,994	104,059	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	97,107	97,548	97,206	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,448	10,660	10,646	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	103,176	103,473	103,592	
100 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	155,152	149,898	150,511	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	96,619	96,405	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	122,668	123,499	122,782	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	135,972	134,940	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	193,326	193,314	193,071	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	180,147	180,371	180,299	
106 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	175,611	174,889	174,617	
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	23,571	23,399	23,414	
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	149,242	149,656	
109 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	9 996,577	10 010,993	
110 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	155,970	156,506	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	94,019	96,443	96,132	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 779,110	4 780,759	4 753,295	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,459	10,456	10,397	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	172,906	174,388	173,822	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	11 156,623	11 121,789	11 128,774	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	10 073,844	10 249,078	10 244,900	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,612	124,838	125,374	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
119 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	984,234	982,316	

* OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** OPCVM en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
(Marché Principal)**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
36. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
59. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	- 71 713 100
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
36. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
39. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
57. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

59.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV AXIS TRESORERIE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la Société **SICAV Axis Trésorerie** au 31 Décembre 2022, qui font apparaître un actif net de **60.511.969** dinars pour un capital de **57.456.892** dinars et une valeur liquidative égale à **110,951** dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois :

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 30 janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes :

TUNISIE AUDIT & CONSEIL

Lamjed BEN MBAREK

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2022
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2022	31/12/2021
Portefeuille-titres	4.1.1	<u>39 918 462</u>	<u>37 783 597</u>
Titres des Organismes de Placement Collectif		2 309 642	2 625 227
Obligations et valeurs assimilées		37 608 820	35 158 370
Placements monétaires et disponibilités		<u>20 603 635</u>	<u>18 056 786</u>
Placements monétaires	4.1.2	14 002 342	6 981 393
Disponibilités		6 601 293	11 075 393
Autres Actifs	4.1.5	85 497	72 202
TOTAL ACTIF		<u><u>60 607 594</u></u>	<u><u>55 912 585</u></u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	4.1.6	53 066	49 572
Autres créditeurs divers	4.1.7	42 560	37 385
TOTAL PASSIF		<u><u>95 626</u></u>	<u><u>86 957</u></u>
ACTIF NET			
Capital	4.1.8	57 456 892	53 212 320
Sommes distribuables		3 055 077	2 613 308
Sommes distribuables des exercices antérieurs		295	485
Sommes distribuables de l'exercice en cours		3 054 782	2 612 823
ACTIF NET		<u><u>60 511 969</u></u>	<u><u>55 825 628</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>60 607 595</u></u>	<u><u>55 912 585</u></u>

ETAT DE RESUTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	423 112	1 849 332	467 609	1 686 202
Revenus des obligations et valeurs assimilées		423 112	1 760 688	467 609	1 617 019
Dividendes		-	88 644	-	69 183
Revenus des placements monétaires	4.2.2	599 817	2 149 268	367 839	1 576 734
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 022 928	3 998 599	835 448	3 262 936
Charges de gestion des placements	4.2.3	(146 525)	(587 273)	(136 563)	(514 535)
REVENU NET DES PLACEMENTS		876 403	3 411 326	698 885	2 748 401
Autres charges	4.2.4	(26 398)	(104 870)	(24 906)	(96 115)
RESULTAT D'EXPLOITATION		850 005	3 306 456	673 979	2 652 286
Régularisation du résultat d'exploitation		(238 597)	(251 674)	(449 306)	(39 464)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		611 408	3 054 782	224 673	2 612 822
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		238 597	251 674	449 306	39 464
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		119 069	302 200	102 933	174 760
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		1 771	40 831	15 909	83 416
Frais de négociation de titres		-	-	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		970 845	3 649 487	792 821	2 910 462

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	970 845	3 649 487	792 821	2 910 462
Résultat d'exploitation	850 005	3 306 456	673 979	2 652 286
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	119 069	302 200	102 933	174 760
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	1 771	40 831	15 909	83 416
Frais de négociation de titres	-	-	-	-
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	-	(2 467 968)	-	(1 695 277)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(4 960 292)	3 504 822	(11 223 083)	(5 377 222)
Souscriptions	28 779 683	111 946 352	12 192 578	112 527 129
- Capital	29 505 481	107 147 543	13 794 949	108 029 047
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 973 530)	283 190	(2 125 815)	138 458
- Régularisation des sommes distribuables	1 247 731	4 515 618	523 444	4 359 624
Rachats	(33 739 975)	(108 441 530)	(23 415 661)	(117 904 351)
- Capital	(33 979 190)	(103 230 939)	(24 389 018)	(112 058 208)
- Régularisation des sommes non distribuables	1 725 567	(298 254)	1 946 205	(184 622)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 486 352)	(4 912 337)	(972 848)	(5 661 521)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(3 989 447)	4 686 341	(10 430 262)	(4 162 037)
ACTIF NET				
En début de période	64 501 416	55 825 628	66 255 890	59 987 665
En fin de période	60 511 969	60 511 969	55 825 628	55 825 628
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	590 239	507 977	610 969	546 604
En fin de période	545 392	545 392	507 977	507 977
VALEUR LIQUIDATIVE	110,951	110,951	109,897	109,897
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,07%	5,64%	5,32%	5,06%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

1. PRESENTATION DE SICAV AXIS TRESORERIE

SICAV Axis Trésorerie est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-05-2003 sous le n°01-2003.

Le capital initial s'élève à 1 000 000 DT divisé en 10 000 actions de 100 DT chacune.

Le dépositaire de SICAV AXIS TRESORERIE est ARAB TUNISIAN BANK (ATB), le gestionnaire est BMCE Capital Asset Management.

La date effective d'ouverture au public est le 01-09-2003.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Evaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ; et

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 31 Décembre 2022, la société SICAV AXIS TRESORERIE détient une souche de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 (BTA Juin 2025) valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à compter de l'exercice 2020.

3.3. Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4. Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.5. Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC.2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR.2-Revenus des placements monétaires ».

3.6. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 39 912 462 dinars au 31 Décembre 2022, détaillé comme suit :

Code ISIN	Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% Actif net	Intérêts courus/+ ou - V potentiel
	Obligations & valeurs assimilées			35 890 042	37 608 820	62,15%	1 718 777
	Obligations			10 944 014	11 356 597	18,77%	412 583
	Emprunt national			4 500 000	4 665 214	7,71%	165 214
TN0008000838	EMP NAT_2021/B_5A_8.8%		10 000	1 000 000	1 035 489	1,71%	35 489
TNHG2VXQ3BG0	EMP NAT_2022_T1/CB_TF		10 000	1 000 000	1 056 375	1,75%	56 375
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT_2022_T2/CB_TF		10 000	1 000 000	1 040 986	1,72%	40 986
TNRGVSC8DE36	EMP NAT_2022_T3/CB_TF		10 000	1 000 000	1 021 928	1,69%	21 928
TN0JN6PVVH38	EMP NAT_2022_T3/CB_TV		5 000	500 000	510 436	0,84%	10 436
	Emprunt société			6 444 014	6 691 383	11,06%	247 369
TN0003400520	AB SUB2016-1_7A_7,5%_21/11		10 000	200 000	201 348	0,33%	1 348
TN0003400330	AB2008_20A_7%_21/05		3 000	90 000	93 107	0,15%	3 107
TN0003400355	AB09/B_15A_30/09		5 000	66 450	67 473	0,11%	1 023
TN0003400405	AB2010_15A_TMM+0,85%_31/08		7 000	139 720	142 564	0,24%	2 844
TN0003400405	AB2010_15A_TMM+0,85%_31/08		3 000	59 820	61 046	0,10%	1 226
TN0003400660	ABSUB2020_5A_12/2		10 000	800 000	852 105	1,41%	52 105
TN0003600657	ATBSUB17/A_7A_TMM+2,05%_15/03		15 000	900 000	950 400	1,57%	50 400
TN0003600657	ATBSUB17/A_7A_TMM+2,05%_15/03		1 000	60 000	63 360	0,10%	3 360
TN0004700779	ATL2018-1_7A_8,5%_170718		5 000	300 000	309 390	0,51%	9 390
TN0006610505	ATTIJ_LEAS_2018-01_5A_8,2%_15/06		2 000	40 000	41 438	0,07%	1 438
TN0001900844	BH09/B_15A_5,3%_31/12		5 000	76 500	76 509	0,13%	9
TN0PID0RGAE6	BHSUB2021-2_9,1%_7A_C		10 000	1 000 000	1 014 759	1,68%	14 759
TN0004201455	CIL 2018/1_5A_10,6%_17/01		1 500	60 000	64 865	0,11%	4 865
TN0008000515	EMP NAT 2014/C_10A_6,35%		32	764	795	0,00%	31
TN0007310451	HL 2018-01_5A_8,3%		2 000	40 000	41 586	0,07%	1 586
TN0002601029	STB08/2_16A_6,5%_18/02		10 000	187 500	195 968	0,32%	8 468
TN0002601185	STBSUB19_7A_11,5%_29/11		5 000	500 000	504 159	0,83%	4 159
TN0002601219	STBSUB2020_1_7A_11%_16/4		5 000	500 000	531 342	0,88%	31 342
TN0002102085	TLSUB_2018_TMM+3%_7A_17/01		4 600	368 000	398 964	0,66%	30 964
TN0003900230	UIB09/1_15A_5,5%_17/07		38 000	505 020	515 248	0,85%	10 228
TN0003900248	UIB09/1_20A_5,85%_17/07		3 000	105 000	107 262	0,18%	2 262
TN0003900248	UIB09/1_20A_5,85%_17/07C		2 700	94 500	96 536	0,16%	2 036
TN0003900263	UIB2011-1_20A_6,3%_26082011		5 600	250 740	255 243	0,42%	4 503
TN0003900388	UIBSUB2016_7.5%_7A_060117		2 500	100 000	105 918	0,18%	5 918
	Bons du trésor assimilables			24 946 028	26 252 222	43,38%	1 306 194
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024		500	484 000	515 201	0,85%	31 201
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024		50	48 405	51 520	0,09%	3 115

Code ISIN	Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% Actif net	Intérêts courus/+ ou - V potentiel
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024		1 000	967 000	1 007 496	1,66%	40 496
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024		2 400	2 325 600	2 416 592	3,99%	90 992
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024		170	165 359	171 313	0,28%	5 954
TN0008000598	BTA 6% JANVIER 2024		2 389	2 273 134	2 463 012	4,07%	189 879
TN0008000598	BTA 6% JANVIER 2024		3 000	2 914 200	3 076 774	5,08%	162 574
TN0008000648	BTA 6% JUIN 2023 (6 ans)		100	95 950	102 295	0,17%	6 345
TN0008000648	BTA 6% JUIN 2023 (6 ans)		1 000	970 400	1 019 334	1,68%	48 934
TN0008000630	BTA 6% OCTOBRE 2023 (7 ans)		2 350	2 270 335	2 356 225	3,89%	85 890
TN0008000622	BTA 6.3% MARS 2026 (10 ans)		132	118 140	129 857	0,21%	11 717
TN0008000622	BTA 6.3% MARS 2026 (10 ans)		96	89 760	94 539	0,16%	4 779
TN0008000580	BTA 6.3% OCTOBRE 2026		3 850	3 715 635	3 842 170	6,35%	126 535
TN0008000655	BTA 6.6% MARS 2027 (10 ans)		288	256 320	280 625	0,46%	24 305
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028		81	69 741	76 811	0,13%	7 070
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028		213	193 191	203 151	0,34%	9 960
TN0008000572	BTA 6% AVRIL 2023 (8 ans)		100	97 075	103 230	0,17%	6 155
TN0008000572	BTA 6% AVRIL 2023 (8 ans)		386	376 118	397 770	0,66%	21 652
TN0008000572	BTA 6% AVRIL 2023 (8 ans)		7 000	6 840 400	7 212 398	11,92%	371 998
TN0008000705	BTA_6.5%_11 JUIN 2025		80	70 880	78 279	0,13%	7 399
TN0008000705	BTA_6.5%_11 JUIN 2025		333	299 201	325 836	0,54%	26 636
TN0008000705	BTA_6.5%_11 JUIN 2025		335	305 185	327 793	0,54%	22 608
	Titres OPCVM			2 058 612	2 309 642	3,82%	251 030
TNGUV3GCXU41	MCP SAFE FUND		880	103 119	118 314	0,20%	15 194
TN0001600287	ATTIJARI OBLIG. SICAV		2 823	300 012	298 433	0,49%	(1 578)
TN9LYNLKMSY6	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE		12 489	1 655 482	1 892 895	3,13%	237 413
	TOTAL			37 948 655	39 918 462	65,97%	1 969 807

4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 14 002 342 dinars au 31 Décembre 2022, réparti comme suit :

Code ISIN	Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% Actif net	Intérêts courus
	Certificats de dépôt		8 983 498	8 987 898	14,83%	4 401
TN1TTJRHJAZ8	CDSAT4MDT8.27%10J09012023		3 992 666	3 994 133	6,59%	1 467
TN7LG8WGKFR2	CDSATAB3MDT8.2%10J09012023		2 994 499	2 995 599	4,94%	1 100
TNXX30TT12M7	CDSATBIAT2MDT8.27%27122022		1 996 333	1 998 166	3,30%	1 834
	Prise en pension		4 999 513	5 014 444	8,27%	14 930
	PLABSAT5M8.27%15J03012022.		4 999 513	5 014 444	8,27%	14 930
	Total		13 983 011	14 002 342	23,14%	19 331
	Pourcentage par rapport à l'actif				23,10%	

4.1.3. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 31 Décembre 2022, le ratio susvisé s'élève à 19,17%.

4.1.4. Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de 48 906 360 DT, soit 80,69% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires	Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt		
ETAT	4 666 009	26 252 221			30 918 230	51,01%
AB	1 417 643			2 995 599	4 413 242	7,28%
ATB	1 013 760			3 994 133	5 007 893	8,26%
ATL	309 390				309 390	0,51%
ATTIJ LEASING	41 438				41 438	0,07%
BH	1 091 268				1 091 268	1,80%
CIL	64 865				64 865	0,11%
HL	41 586				41 586	0,07%
STB	1 231 469				1 231 469	2,03%
TLF	398 964				398 964	0,66%
UIB	1 080 207				1 080 207	1,78%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV			298 433		298 433	0,49%
MCP SAFE FUND SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE			118 314		118 314	0,20%
BIAT			1 892 895		1 892 895	3,12%
				1 998 166	1 998 166	3,30%
Total	11 356 599	26 252 221	2 309 642	8 987 898	48 906 360	80,69%

4.1.5. Autres Actifs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 85 497 DT contre 72 202 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706
Provisions sur suspens ERB	(6 706)	(6 706)
Autres débiteurs	44 235	33 187
Retenue à la source sur BTA	41 261	39 015
Total	85 497	72 202

4.1.6. Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 53 066 DT contre 49 572 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Rémunération du dépositaire.	5 999	6 000
Rémunération du gestionnaire.	47 067	43 572
Total	53 066	49 572

4.1.7. Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 42 560 DT contre 37 385 DT au 30/12/2021 et se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Commissaire aux comptes	15 974	13 377
Etat retenue à la source	7 397	5 802
CMF	5 550	5 730
Jetons de présence	5 003	5 002
Publications	7 964	6 819
TCL	625	625
Autres créditeurs divers	47	30
Total	42 560	37 385

4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2022, se détaillent ainsi :

Capital au 30-09-2022

Montant	62 057 723
Nombre de titres	590 239
Nombre d'actionnaires	524

Souscriptions réalisées

Montant	29 505 481
Nombre de titres émis	261 651
Nombre d'actionnaires nouveaux	4

Rachats effectués

Montant	(33 979 190)
Nombre de titres rachetés	306 498
Nombre d'actionnaires sortants	42

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	119 069
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1 771
Régularisation des sommes non distribuables	(247 963)
Frais de négociation de titres	

Capital au 31-12-2022

Montant	57 456 892
Nombre de titres	545 392
Nombre d'actionnaires	486

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 à 1 849 332 DT contre 1 686 202 DT pour la même période de l'exercice 2021 et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Revenus des obligations et titres émis par le trésor				
Revenus des BTA	301 840	1 132 169	294 771	966 653
Revenus des obligations	121 272	628 519	172 838	650 366
Revenus des titres OPCVM				
- Dividendes	-	88 644	-	69 183
Total	423 112	1 849 332	467 609	1 686 202

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 à 2 149 268 dinars contre 1 576 734 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Revenus des certificats de dépôt	13 926	112 250	40 486	149 109
Revenus des bons de trésor à CT	-	-	-	16 427
Revenus compte courant rémunéré	49 785	172 659	33 099	171 316
Revenus des prises en pension	536 105	1 864 358	294 254	1 239 882
Total	599 817	2 149 268	367 839	1 576 734

4.2.3 Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 à 587 273 dinars contre 514 535 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01/ au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	145 025	581 323	135 063	508 585
Rémunération du dépositaire	1 500	5 950	1 500	5 950
Total	146 525	587 273	136 563	514 535

4.2.4 Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 à 104 870 DT contre 96 115 DT pour la même période de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/10/ au 31/12/2021	Période du 01/01/ au 31/12/2021
Rémunération du commissaire aux comptes	5 060	20 075	4 565	15 485
Redevances du CMF	16 113	64 591	15 007	56 509
TCL	2 097	7 953	1 722	6 566
Frais de publicité	1 748	6 935	2 309	12 176
Charge diverse	1 380	5 316	1 303	5 179
Contribution sociale de solidarité	-	-	-	200
Total	26 398	104 870	24 906	96 115

5. Rémunération du dépositaire et du gestionnaire :

5.1. Rémunération du dépositaire

La convention de dépôt établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5 950 TTC par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV.

5.2. Rémunération du gestionnaire

La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et BMCE Capital Asset Management prévoit que la commission de gestion est calculée en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV.

Le gestionnaire BMCE Capital Asset Management se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention.

SICAV BNA

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES 31 DECEMBRE 2022

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 11 mars 2021 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 30décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexées au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 2.550.032 dinars et une somme distribuable négative de la période allant du 1^{er} Octobre 2022 au 31 Décembre 2022 de (13.337) dinars

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2022 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SICAV BNA, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques :

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions dudit article.

Nous n'avons pas relevé des dépassements quant au respect de ces normes prudentielles.

Tunis, le 27 Janvier 2023

Le commissaire aux comptes :

Mr. Samir LABIDI

BILAN
Au 31 Décembre 2022
(Montants exprimés en dinars)

Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021	
ACTIF			
Portefeuille-titres	3.1	2 079 789	1 972 811
Actions et droits rattachés		1 980 148	1 873 792
Titres OPCVM		99 641	99 019
Placements monétaires et disponibilités		470 243	326 474
Placements à terme	3.2	419 205	325 317
Disponibilités		51 038	1 157
Débiteurs divers		-	27
TOTAL ACTIF		2 550 032	2 299 312
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.3	9 199	8 385
Autres créditeurs divers	3.4	38 219	25 779
Total passif		47 418	34 164
ACTIF NET			
Capital		2 426 403	2 222 004
Capital en nominal	3.5	2 349 800	2 320 800
Capital début de période		2 320 800	2 320 800
Émission en nominal		55 000	-
Rachat en nominal		(26 000)	-
SOMMES NON DISTRIBUABLES	3.6	76 603	(98 796)
SOMMES DISTRIBUABLES		76 211	43 144
Sommes distribuables de la période	3.7	76 189	43 122
Sommes distribuables de l'exercice clos		-	-
Report à nouveau		22	22
ACTIF NET		2 502 614	2 265 148
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 550 032	2 299 312

ETAT DE RESULTAT
Au 31 Décembre 2022
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus du portefeuille-titres	4.1	-	138 352	-	107 135
- Dividendes des actions		-	133 358	-	102 228
- Revenus des titres PCVM		-	4 994	-	4 907
Revenus des placements monétaires	4.2	8 688	26 103	5 470	21 762
Total des revenus des placements		8 688	164 455	5 470	128 897
Charges de gestion des placements	4.3	(9 199)	(34 427)	(8 384)	(31 878)
Revenus nets des placements		-511	130 028	(2 914)	97 019
Autres charges d'exploitation	4.4	(13 836)	(56 131)	(10 374)	(53 897)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(14 347)	73 897	(13 288)	43 122
Régularisation du résultat d'exploitation		1 010	2 292	-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		(13 337)	76 189	(13 288)	43 122
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 010)	(2 292)	-	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(90 696)	83 799	(42 862)	93 689
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		15 327	89 043	-	8 668
Frais de négociation de titres		(173)	(1 465)	-	(776)
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE		(75 542)	171 377	(42 862)	101 581
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		(89 889)	245 274	(56 150)	144 703

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Au 31 Décembre 2022

(Montants exprimés en dinars)

	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
VARIATION DE L'ACTIF NET				
RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	(89 889)	245 274	(56 150)	144 703
Résultat d'exploitation	(14 347)	73 897	(13 288)	43 122
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(90 696)	83 799	(42 862)	93 689
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	15 327	89 043	-	8 668
Frais de négociation de titres	(173)	(1 465)	-	(776)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	(43 122)	-	(10 258)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	29 977	35 314	-	-
Souscriptions :	29 977	60 047	-	-
Capital	27 500	55 000	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	1 467	2 947	-	-
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	-	-
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	1 010	2 100	-	-
Rachats :	0	(24 733)	-	-
Capital	-	(26 000)	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	-	1 075	-	-
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	-	-
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-	192	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	(59 911)	237 466	-56 150	134 445
ACTIF NET				
En début de période	2 562 525	2 265 148	2 321 298	2 130 703
En fin de période	2 502 614	2 502 614	2 265 148	2 265 148
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	23 223	23 208	23 208	23 208
En fin de période	23 498	23 498	23 208	23 208
VALEUR LIQUIDATIVE				
En début de période	110,344	97,602	100,021	91,808
En fin de période	106,503	106,503	97,602	97,602
TAUX DE RENDEMENT	-(3,48) %	11,02%	-(2,42) %	6,79%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DECEMBRE 2022

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est sis à : Rue Hédi Noura - 1001 Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 30 septembre 2022, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NC 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- Le bilan,
- L'état de résultat,
- L'état de variation de l'actif net, et
- Les notes aux états financiers.

Ils sont établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Évaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur prix d'acquisition.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Code ISIN	Nombre De titres	Prix D'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de L'actif net	% du capital De l'émetteur
Actions cotées :			1 675 156	1 980 139	79,12%	
ARTES	TN0007300015	7 000	51 138	36 365	1,45%	0,02%
ATL	TN0004700100	49 975	138 881	149 825	5,99%	0,20%
ATTIJ BANK	TN0001600154	4 000	136 600	147 892	5,91%	0,01%
BNA	TN0003100609	7 000	79 309	61 474	2,46%	0,02%
CITYCARS	TN0007550015	500	3 635	5 350	0,21%	-
EURO-CYCLE	TN0007570013	5 550	119 959	141 075	5,64%	0,02%
MAGHREBIA VIE	TNDKJ8O68X14	2 109	12 823	13 076	0,52%	0,03%
MAGHREBIA VIE NS	TNMSXIDXJE02	4 218	25 645	25 645	1,02%	0,06%
ONETECHHOLDING(AA)	TN0007530017	14 520	84 555	100 638	4,02%	0,03%
SAH	TN0007610017	18 050	133 502	163 948	6,55%	0,02%
SFBT	TN0001100254	6 250	41 885	84 150	3,36%	0,01%
SIAME	TN0006590012	22 000	78 960	83 688	3,34%	0,16%
SOTIPAPIER(AA)	TN0007630015	25 320	121 789	161 795	6,47%	0,08%
SOTRAPIL	TN0006660013	15 000	204 576	186 150	7,44%	0,39%
SOTUMAG	TN0006580013	40 000	124 000	202 960	8,11%	0,33%
SOTUVER	TN0006560015	6 117	34 580	53 212	2,13%	0,03%
SOTUVER NG J01/01/2023	TNF8FC5GRVG9	1 112	8 379	8 707	0,35%	0,02%
STA	TNNGTFLC2986	9 000	156 028	221 499	8,85%	0,9%
STAR	TN0006060016	311	46 650	51 050	2,04%	0,01%
TPR	TN0007270010	20 000	72 262	81 640	3,26%	0,04%
Titres OPCVM :			101 003	99 641	3,98%	-
Placement obligataire SICAV	TN0003100617	930	101 003	99 641	3,98%	0,033
Droits :			3	9	-	-
- ABDA381/27	-	4	1	8	-	-
- TRDA1/15	-	3	2	1	-	-
Total en Dinars			1 776 162	2 079 789	83,10%	

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2022	% de L'actif net
Compte Placement BNA	413 000	6 205	419 205	16,75%
Total en Dinars	413 000	6 205	419 205	16,75%

Placement à terme	Échéance	Prix D'acquisition	Valeur au 31/12/2022
Placement BNA 100JoursTaux 10.23%	17/02/2023	85 000	85 991
Placement BNA 100JoursTaux10.23%	20/02/2023	64 000	64 703
Placement BNA 100JoursTaux10.03%	15/01/2023	24 000	24 448
Placement BNA 100JoursTaux10.03%	23/10/2023	240 000	244 063
Total		413 000	419 205

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31décembre 2022	31 décembre 2021
Gestionnaire (BNA Capitaux)	8 899	8 085
Dépositaire (BNA)	300	300
Total en Dinars	9 199	8 385

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31décembre 2022	31 décembre 2021
Jetons de présence	76	75
Commissaire aux comptes	8 960	8 960
Conseil du Marché Financier (CMF)	212	191
Autres (*)	28 971	16 553
Total en Dinars	38 219	25 779

(*) Il s'agit essentiellement d'indemnités à servir au Président du Conseil et au Directeur Général ainsi que de reliquats de dividendes à payer.

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	31décembre 2022	31 décembre 2021
Capital début de période :		
- Montant en nominal	2 320 800	2 320 800
-Nombre de titres	23 208	23 208
-Nombre d'actionnaires	120	120
Souscriptions réalisées :		
-Montant en nominal	55 000	-
-Nombre de titres	550	-

Rachats effectués :

-Montant en nominal	(26 000)	-
-Nombre de titres	(260)	-

Capital fin de période :

-Montant en nominal	2 349 800	2 320 800
-Nombre de titres	23 498	23 208
-Nombre d'actionnaires	120	120

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	31décembre 2022	31 décembre 2021
Sommes non distribuables	175 399	101 581
Résultat non distribuable de la période :	171 377	101 581
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	83 799	93 689
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	89 043	8 668
Frais de négociation de titres	(1 465)	(776)
Régularisation des sommes non distribuables(Souscription)	2 947	-
Régularisation des sommes non distribuables(Rachat)	1 075	-
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	(98 796)	(200 377)
Total en Dinars	76 603	(98 796)

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE

	31décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat d'exploitation	73 897	43 122
Régularisation lors des souscriptions d'actions	2 100	-
Régularisation lors des rachats d'actions	192	-
Total en Dinars	76 189	43 122

NOTE N°4 RELATIVE À L'ÉTAT DE RÉSULTAT**NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES**

	Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Dividendes des actions	-	133 358	-	102 228
Revenus des titres PCVM	-	4 994	-	4 907
Total en Dinars	-	138 352	-	107 135

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Revenus du compte placement à terme BNA	8 630	25 903	5 442	21 482
Revenus du compte bancaire BNA	58	200	28	280
Total en Dinars	8 688	26 103	5 470	21 762

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Rémunération du Gestionnaire	8 899	33 237	8 084	30 688
Rémunération du Dépositaire	300	1 190	300	1 190
Total en Dinars	9 199	34 427	8 384	31 878

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Primes, indemnités et frais AGO	7 058	28 000	3 362	25 800
Jetons de présence	4 083	16 200	4 082	16 199
Redevance CMF	636	2 374	577	2 192
Honoraires du commissaire aux comptes	2 279	9 040	2 279	9 040
Autres (TCL et autres frais)	(220)	517	74	666
Total en Dinars	13 836	56 131	10 374	53 897

NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS**Rémunérations du Gestionnaire et du Dépositaire :**

La gestion de la SICAV BNA est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux ». Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la Société.

En contrepartie de ses prestations, le Gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque Nationale Agricole (BNA) assure les fonctions de Dépositaire pour la SICAV BNA. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de la SICAV BNA ;
- Encaisser les montants des souscriptions des actionnaires entrants et régler les montants des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la BNA perçoit une rémunération annuelle forfaitaire (TTC) de 1.190 DT.

SICAV OPPORTUNITY
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV OPPORTUNITY arrêtés au 31 Décembre 2022 faisant apparaître un total bilan de **567 116,426** Dinars et un actif net de **556 784,042** Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV OPPORTUNITY telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV OPPORTUNITY pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à

l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Au 31 Décembre 2022, le capital de la SICAV OPPORTUNITY est inférieur à 1 million de dinars et ce depuis le 7 octobre 2022. Conformément à l'article 3 de la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, dans le cas où cette situation dépasse les 90 jours, le conseil d'administration doit procéder à la dissolution de la SICAV. Il est à noter que cette situation a été régularisée le 05/01/2023.

Tunis, le 31 janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes

ABC Audit & Conseil

Walid AMOR

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2022	31/12/2021
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	424 954,631	430 968,551
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		315 876,428	328 311,511
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		84 333,683	83 336,787
AC1-C	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		24 744,520	19 320,254
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	142 145,366	160 454,392
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		51 947,804	106 656,473
AC2-B	DISPONIBILITES		90 197,562	53 797,919
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	16,429	8 776,744
TOTAL ACTIF			567 116,426	600 199,687
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	1 125,470	1 104,706
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	9 206,914	13 267,067
TOTAL PASSIF			10 332,384	14 371,773
ACTIF NET			556 784,042	585 827,915
CP1	CAPITAL	CP1	561 635,078	586 634,869
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	-4 851,036	-806,954
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-5 734,593	-751,093
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		883,557	-55,860
CP2-C	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000
CP2-D	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000
ACTIF NET			556 784,042	585 827,915
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			567 116,426	600 199,688

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Du	Du	Du	Du
			01/10/2022	01/01/2022	01/10/2021	01/01/2021
			au	au	au	au
			31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	1 089,884	19 542,259	1 089,884	17 149,547
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		0,000	15 218,260	0,000	14 328,984
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 089,884	4 323,999	1 089,884	2 820,563
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	778,440	2 261,845	1 445,731	8 906,805
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		778,440	2 261,845	1 445,731	7 225,600
PR2-B	REVENUS DES DEPOTS A TERME		0,000	0,000	0,000	1 681,205
REVENUS DES PLACEMENTS			1 868,324	21 804,104	2 535,615	26 056,352
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-3 070,990	-12 207,085	-3 127,656	-12 084,358
REVENU NET DES PLACEMENTS			-1 202,666	9 597,019	-592,041	13 971,994
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-3 833,802	-15 331,612	-3 713,611	-14 723,088
RESULTAT D'EXPLOITATION			-5 036,468	-5 734,593	-4 305,652	-751,094
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		276,885	883,557	-17,529	-55,860
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			-4 759,583	-4 851,036	-4 323,181	-806,954
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-276,885	-883,557	17,529	55,860
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-14 483,497	-1 312,526	4 863,478	25 296,817
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		-12,452	-843,442	-4 157,561	-4 218,344
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-1,736	-159,537	-18,286	-139,601
RESULTAT NET DE LA PERIODE			-19 534,153	-8 050,098	-3 618,021	20 187,778

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022**

DESIGNATION	Du	Du	Du	Du
	01/10/2022	01/01/2022	01/10/2021	01/01/2021
	au	au	au	au
	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	-19 534,153	-8 050,098	-3 618,021	20 187,778
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 036,468	-5 734,593	-4 305,652	-751,094
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-14 483,497	-1 312,526	4 863,478	25 296,817
AN1-C +/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES	-12,452	-843,442	-4 157,561	-4 218,344
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-1,736	-159,537	-18,286	-139,601
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-26,950	-20 993,775	2 992,984	18 425,043
SOUSCRIPTIONS	1 166 988,486	2 622 482,407	472 509,047	1 441 939,291
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	1 074 100,000	2 456 200,000	428 500,000	1 344 100,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	113 799,004	213 932,281	46 213,873	114 671,424
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS (S)	-15 987,284	-36 558,948	-5 732,998	-17 985,142
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (S)	-4 923,234	-11 090,926	2 528,171	1 153,009
RACHATS	-1 167 015,437	-2 643 476,182	-469 516,063	-1 423 514,248
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-1 074 100,000	-2 474 600,000	-425 900,000	-1 325 900,000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (R)	-114 102,838	-217 683,485	-46 769,249	-114 146,991
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS (R)	15 987,283	36 832,820	5 698,885	17 741,612
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (R)	5 200,119	11 974,483	-2 545,700	-1 208,869
VARIATION DE L'ACTIF NET	-19 561,103	-29 043,873	-625,038	38 612,821
AN4 ACTIF NET				
AN4-A DEBUT DE PERIODE	576 345,145	585 827,915	586 452,952	547 215,094
AN4-B FIN DE PERIODE	556 784,042	556 784,042	585 827,915	585 827,915
AN5 NOMBRE D' ACTIONS				
AN5-A DEBUT DE PERIODE	5 183	5 367	5 331	5 185
AN5-B FIN DE PERIODE	5 183	5 183	5 367	5 367
VALEUR LIQUIDATIVE				
A- DEBUT DE PERIODE	111,199	109,154	110,008	105,538
B- FIN DE PERIODE	107,425	107,425	109,154	109,154
AN6 TAUX DE RENDEMENT	-3,39%	-1,58%	-3,12%	3,43%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31.12.2022

1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV OPPORTUNITY » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du ministre des Finances en date du 12 Mars 2001 et a été créée le 29 Juin 2001.

La SICAV OPPORTUNITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV OPPORTUNITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion d'OPCVM et anciennement dénommée BIAT Asset Management (BAM), assure la gestion financière de la SICAV OPPORTUNITY et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilés et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Évaluation des placements en Actions et Valeurs Assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2022 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêt.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

3.3 Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société détient une ligne de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018. Elle est valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

3.4 Évaluation des autres placements :

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Code ISIN	DESIGNATION DES TITRES	NBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2022	% de L'ACTIF NET
AC1-A Actions et droits rattachés			320 243,389	315 876,428	56,73%
TN0007140015	ASSAD	1 304	4 161,064	1 395,280	0,25%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	600	16 918,589	22 183,800	3,98%
TN0002200053	BT	50	283,002	258,650	0,05%
TNYHLWKDE9D7	BT DA 2022 -1/5	755	853,819	747,450	0,13%
TN0007670011	DELICE HOLDING	1 400	21 022,888	17 997,000	3,23%
TN0007570013	EURO-CYCLES	544	9 344,571	13 827,936	2,48%
TN0001000108	MONOPRIX	700	6 775,880	4 268,600	0,77%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING	3 825	34 909,638	26 511,075	4,76%
TN0005700018	POULINA G H	2 050	23 446,625	17 999,000	3,23%
TN0007610017	SAH LILAS	3 500	32 081,583	31 790,500	5,71%
TN0007740012	SAM	1 600	4 870,348	4 505,600	0,81%
TN0001100254	SFBT	1 500	23 729,777	20 196,000	3,63%
TN0007630015	SOTIPAPIER	5 400	33 683,432	34 506,000	6,20%
TN0006660013	SOTRAPIL	715	9 743,032	8 873,150	1,59%
TN0006560015	SOTUVER	2 873	15 499,344	24 992,227	4,49%
TNXI9LW0FO7	SOTUVER DA 2022-2/11	2 882	2 830,303	4 985,860	0,90%
TN0006060016	STAR	100	10 800,000	16 414,700	2,95%
TN0007440019	TELNET HOLDING	480	4 411,614	3 669,600	0,66%
TN0007270010	TPR	6 000	26 099,764	24 492,000	4,40%
TN0003900107	UIB	1 000	22 592,816	23 802,000	4,27%
TN0007720014	UNIMED	1 750	16 185,302	12 460,000	0,022
AC1-B Emprunts d'État			80 050,000	84 333,683	15,15%
TN0008000366	BTA 10 AVRIL 2024 6.00%	24	23 076,000	23 912,384	4,29%
TN0008000705	BTA 11 JUIN 2025 6.5% (1)	61	56 974,000	59 687,163	10,72%
	Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA (2)			734,136	0,13%
	AC1-C Autres valeurs (Titres OPCVM)		23 659,410	24 744,520	4,44%
TN0001800564	SICAV-PROSPERITY	170	23 659,410	24 744,520	4,44%
Total portefeuille titres			423 952,799	424 954,631	76,32%

(1) La plus-value potentielle constatée sur les BTA en portefeuille dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018 s'élève, au 31/12/2022, à **957,700 Dinars** et correspond à l'écart entre la valeur actuelle des BTA issue de la courbe des taux des émissions souveraines et leur prix d'acquisition. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

(2) Ce montant s'élevant au 31/12/2022 à **734,136 Dinars** correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 29/01/2018 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 089,884 dinars** du 01.10.2022 au 31.12.2022, contre **1 089,884 dinars** du 01.10.2021 au 31.12.2021 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du	Du	Du	Du
	01/10/2022 au 31/12/2022	01/01/2022 au 31/12/2022	01/10/2021 au 31/12/2021	01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus des actions	0,000	15 218,260	0,000	14 328,984
Revenus des emprunts d'État	1 089,884	4 323,999	1 089,884	2 820,563
Total	1 089,884	19 542,259	1 089,884	17 149,547

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités

AC2-A- Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2022, à **51 947,804 dinars**, contre **106 656,473** dinars au 31.12.2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Bons de Trésors à Court Terme	51 947,804	106 656,473
Total	51 947,804	106 656,473

AC2-A-1 Bon de Trésor à Court Terme

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2022, à **51 947,804 dinars** représentant les placements en Bon du Trésor à Court Terme et se détaillent comme suit :

Code ISIN	Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% Actif net
TNOEL1Y1K9F2	BTC 52S-31/05/2023	7,65	54	50 411,338	51 947,804	9,33%
	Total			50 411,338	51 947,804	9,33%

AC2-B. Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2022, à **90 197,562 dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.10.2022 au 31.12.2022, à **778,440 dinars**, contre **1 445,731 dinars** du 01.10.2021 au 31.12.2021 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus des Bons du Trésor à court terme	778,440	2 261,845	1 445,731	7 225,600
Revenus des Dépôts à Terme	0,000	0,000	0,000	1 681,205
Total	778,440	2 261,845	1 445,731	8 906,805

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements du 01.10.2022 au 31.12.2022 s'élèvent, à **3 070,990 dinars**, contre **3 127,656 dinars** du 01.10.2021 au 31.12.2021, et se détaillant ainsi :

Charges de gestion des placements	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	2 900,376	11 528,901	2 953,896	11 412,992
Rémunération du dépositaire	170,614	678,184	173,760	671,366
Total	3 070,990	12 207,085	3 127,656	12 084,358

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.10.2022 au 31.12.2022 à **3 833,802 dinars**, contre **3 713,610 dinars** du 01.10.2021 au 31.12.2021 et se détaillant comme suit :

Autres Charges d'Exploitation	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Redevance CMF	143,340	569,760	145,982	564,143
Impôts et Taxes	4,679	49,142	8,442	52,250
Rémunération CAC	657,366	2 701,293	526,424	2 088,530
Jetons de présence	1 421,947	5 641,420	898,467	5 391,756
Publicité et Publications	1 089,151	4 321,088	1 684,067	5 413,362
Charges Diverses	517,319	2 048,909	450,228	1 213,046
Total	3 833,802	15 331,612	3 713,610	14 723,087

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2022 à **16,429 dinars**, contre **8 776,744 dinars** au 31.12.2021 et se détaillant comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Autres créances d'exploitation	16,429	14,629
Sommes à l'encaissement	0,000	8 762,115
Total	16,429	8 776,744

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2022 à **10 332,384 Dinars** contre **14 371,773 Dinars** au 31.12.2021 et s'analyse comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
PA1	Opérateurs créditeurs	1 125,470	1 104,706
PA2	Autres créditeurs divers	9 206,914	13 267,067
Total		10 332,384	14 371,773

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31.12.2022 à **1 125,470 dinars** contre **1 104,706 dinars** au 31.12.2021 et se détaillant comme suit :

Opérateurs créditeurs	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Gestionnaire	954,852	988,796
Dépositaire	170,618	115,910
Total	1 125,470	1 104,706

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2022 à **9 206,914 dinars** contre **13 267,067 dinars** au 31.12.2021 et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
État, impôts et taxes	84,556	91,707
Redevance CMF	47,189	48,869
Jetons de présence	3 311,839	6 965,080
Rémunération CAC	2 026,268	2 109,281
Diverses Publications	2 536,728	2 505,313
Autres Créditeurs divers	1 200,324	1 546,817
Sommes à régler sur achats de titres	0,000	0,000
Total	9 206,914	13 267,067

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au **31.12.2022** se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2022 (en nominal)

<input type="checkbox"/>	Montant	:	536 700,00
<input type="checkbox"/>	Nombre de titres	:	5 367
<input type="checkbox"/>	Nombre d'actionnaires	:	15

Souscriptions réalisées (en nominal)

<input type="checkbox"/>	Montant	:	2 456 200,000
<input type="checkbox"/>	Nombre de titres émis	:	24 562

Rachats effectués (en nominal)

<input type="checkbox"/>	Montant	:	2 474 600,000
<input type="checkbox"/>	Nombre de titres rachetés	:	24 746

Capital au 31.12.2022 : 561 635,078 |

<input type="checkbox"/>	Montant en nominal	:	518 300,000
<input type="checkbox"/>	Sommes non Capitalisables (1)	:	51 049,638
<input type="checkbox"/>	Sommes capitalisées (2)	:	-7 714,560
<input type="checkbox"/>	Nombres de titres	:	5 183
<input type="checkbox"/>	Nombre d'actionnaires	:	12

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent à **51 049,638 Dinars** au 31.12.2022 et se détaillent comme suit :

Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	57 116,347
1- Résultat non capitalisables de la période	-2 315,505
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-1 312,526
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres	-843,442
<input type="checkbox"/> Frais de négociation de titres	-159,537
2- Régularisation des sommes non capitalisables	-3 751,204
<input type="checkbox"/> Aux émissions	213 932,281
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-217 683,485
Total des sommes non capitalisables	51 049,638

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 31.12.2022 à **-7 714,560 Dinars** et se détaillant comme suit :

	Montant au
	31/12/2022
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	-7 181,478
Résultat capitalisable de l'exercice clos capitalisé (*)	-806,954
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	273,872
<input type="checkbox"/> Aux émissions	-36 558,948
<input type="checkbox"/> Aux rachats	36 832,820
Total des sommes capitalisées	-7 714,560

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2021 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 18/05/2022 statuant sur les états financiers de l'exercice 2021 :

Résultat d'exploitation - Exercice 2021	-751,094
Régularisation du résultat capitalisable	-55,860
Sommes capitalisées – Exercice 2021	-806,954

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période augmenté ou diminué des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY ;

Le solde de ce poste au 31.12.2022 se détaille ainsi :

Rubriques	31/12/2022
Résultat capitalisable de la période	-5 734,593
Régularisation du résultat capitalisable de la période	883,557
Sommes capitalisables	-4 851,036

5. AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par action :

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
• Revenus des placements	4,207	4,855
• Charges de gestion des placements	-2,355	-2,252
• Revenus net des placements	1,852	2,603
• Autres charges d'exploitation	-2,958	-2,743
• Résultat d'exploitation	-1,106	-0,140
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,170	-0,010
Sommes capitalisables de la période	-0,936	-0,150
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,170	0,010
• Variation des +/- values potentielles/titres	-0,253	4,713
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-0,163	-0,786
• Frais de négociation de titres	-0,031	-0,026
Résultat net de la période	-1,553	3,761

5-2 Ratio de gestion des placements :

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Charges de gestion des placements / Actif net moyen	2,148%	2,137%
Autres charges d'exploitation / Actif net moyen	2,698%	2,603%
Résultat capitalisable de la période / Actif net moyen	-1,009%	-0,133%
Actif net moyen	568 287,405	565 533,764

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et ce, à compter du 1er Avril 2003, Celle-ci est chargée notamment de la gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,7 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu. Etant précisé que les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,70% TTC à 1,70% HT** de l'actif net l'an.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,10% TTC à 0,10% HT** de l'actif net l'an.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV OPPORTUNITY.

A noter qu'à partir du 15/07/2021, TUNISIE VALEURS remplace BIATCAPITAL en tant que distributeur des titres de la SICAV OPPORTUNITY et ce, à la suite de l'opération de Fusion Absorption de BIATCAPITAL par TUNISIE VALEURS.

La commission de distribution payée par SICAV OPPORTUNITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions, est prise en charge par le gestionnaire, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

5-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, à partir de l'exercice 2016, suite au changement du type de la SICAV OPPORTUNITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 18/05/2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE arrêtés au 31 Décembre 2022 faisant apparaître un total bilan de 424 957 968,319 Dinars et un actif net de 423 966 197,434 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le

29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV Patrimoine Obligataire des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, le 30 Janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes

ABC Audit & Conseil

Walid AMOR

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2022	31/12/2021
			Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	269 926 446,413	214 702 142,313
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		55 643 493,981	39 623 838,197
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		203 673 025,477	163 487 242,462
AC1-C	AUTRES VALEURS (OPCVM)		10 609 926,955	11 591 061,654
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	154 404 878,296	75 710 731,561
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	99 744 756,177	66 063 068,774
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	54 660 122,119	9 647 662,787
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	AC3-A	626 643,610	1 689 305,852
TOTAL ACTIF			424 957 968,319	292 102 179,726
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	611 960,898	318 997,493
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	379 809,987	2 690 741,023
TOTAL PASSIF			991 770,885	3 009 738,516
ACTIF NET			423 966 197,434	289 092 441,210
CP1	CAPITAL	CP1	400 426 910,409	274 503 202,417
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	23 539 287,025	14 589 238,793
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		21 979 217,691	16 518 165,308
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		1 560 069,334	-1 928 926,515
CP2-C	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000
CP2-D	REGUL DU RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000
ACTIF NET			423 966 197,434	289 092 441,210
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			424 957 968,319	292 102 179,726

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Période du	Période du	Période du	Période du
			01/10/2022	01/01/2022	01/10/2021	01/01/2021
			au	au	au	au
			31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	4 124 676,265	14 093 415,279	2 993 476,123	10 181 844,991
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		978 251,563	2 957 720,137	667 466,989	2 499 270,816
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		3 146 424,702	10 579 080,862	2 326 009,134	7 057 074,273
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0,000	556 614,280	0,000	625 499,902
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	3 281 023,291	10 856 539,407	1 518 801,042	8 330 960,960
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0,000	0,000	2 696,201	889 703,210
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		1 520 422,981	4 698 078,760	661 746,305	3 423 169,292
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		7 022,465	540 762,740	241 617,309	2 157 310,638
PR2-D	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREE		1 753 577,845	5 617 697,907	612 741,227	1 860 777,820
REVENUS DES PLACEMENTS			7 405 699,556	24 949 954,686	4 512 277,165	18 512 805,951
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-893 507,935	-2 479 380,052	-385 741,373	-1 590 758,137
REVENU NET DES PLACEMENTS			6 512 191,621	22 470 574,634	4 126 535,792	16 922 047,814
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-140 873,026	-491 356,943	-98 238,688	-403 882,506
RESULTAT D'EXPLOITATION			6 371 318,595	21 979 217,691	4 028 297,104	16 518 165,308
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-111 741,785	1 560 069,334	-1 304 592,776	-1 928 926,515
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			6 259 576,810	23 539 287,025	2 723 704,328	14 589 238,793
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		111 741,785	-1 560 069,334	1 304 592,776	1 928 926,515
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		261 456,035	770 485,801	288 025,263	162 745,680
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		0,000	-651 101,593	11 789,181	322 782,308
RESULTAT NET DE LA PERIODE			6 632 774,630	22 098 601,899	4 328 111,548	17 003 693,296

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

	Période du 01/10/2022 au 31/12/2022 Montants en Dinars	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Montants en Dinars	Période du 01/10/2021 au 31/12/2021 Montants en Dinars	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 Montants en Dinars
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	6 632 774,630	22 098 601,899	4 328 111,548	17 003 693,296
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	6 371 318,595	21 979 217,691	4 028 297,104	16 518 165,308
AN1-B VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	261 456,035	770 485,801	288 025,263	162 745,680
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	0,000	-651 101,593	11 789,181	322 782,308
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 289 245,485	112 775 154,325	-28 087 855,705	-26 036 882,613
SOUSCRIPTIONS	128 352 012,001	518 288 709,672	47 992 808,651	255 843 237,060
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	85 339 000,000	352 106 900,000	33 308 700,000	183 953 000,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	261 587,937	1 119 372,250	81 509,750	305 603,849
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	36 555 715,078	150 717 281,856	12 190 670,163	65 889 256,822
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (S)	6 195 708,986	14 345 155,566	2 411 928,739	5 695 376,389
RACHATS	-126 062 766,516	-405 513 555,347	-76 080 664,356	-281 880 119,673
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-83 655 000,000	-274 427 900,000	-53 023 400,000	-201 708 000,000
AN3-F REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES. (R)	-265 953,824	-857 628,957	-129 237,623	-335 616,847
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS. (R)	-35 834 361,921	-117 442 940,158	-19 211 505,217	-72 212 199,922
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (R)	-6 307 450,771	-12 785 086,232	-3 716 521,515	-7 624 302,904
VARIATION DE L'ACTIF NET	8 922 020,115	134 873 756,224	-23 759 744,157	-9 033 189,317
AN4 ACTIF NET				
AN4-A DEBUT DE LA PERIODE	415 044 177,319	289 092 441,210	312 852 185,367	298 125 630,527
AN4-B FIN DE LA PERIODE	423 966 197,434	423 966 197,434	289 092 441,210	289 092 441,210
AN5 NOMBRE D' ACTIONS				
AN5-A DEBUT DE LA PERIODE	2 779 637	2 019 687	2 216 834	2 197 237
AN5-B FIN DE LA PERIODE	2 796 477	2 796 477	2 019 687	2 019 687
VALEUR LIQUIDATIVE				
A- DEBUT DE LA PERIODE	149,316	143,137	141,126	135,682
B- FIN DE LA PERIODE	151,607	151,607	143,137	143,137
AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,09%	5,92%	5,72%	5,49%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31/12/2022

1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du C.M.F. N° 12-2005 en date du 18 Mai 2005 et a été créée le 09 Aout 2006.

La SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion d'OPCVM et anciennement dénommée BIAT Asset Management (BAM), assure la gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31/12/2022 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 Evaluation des placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2022 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date. En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne détient pas des lignes de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/12/2022. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-4 Traitement des opérations de pension livrée :

- Titres mis en pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

- Titres reçus en pension :

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'Actif net
Obligations de sociétés			53 139 560,000	55 643 493,981	13,12%
TN0004700803	ATL 2019-1 CA TF	5 000	200 000,000	201 322,082	0,05%
TN0006610414	ATTIJARI LEASING 2016-1 CB	10 000	200 000,000	205 469,589	0,05%
TN0001900950	BH SUBORDONNE 2016-1 CB TF	10 000	200 000,000	207 890,411	0,05%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021-1 CAT A 5ANS TF 9.60%	10 000	1 000 000,000	1 074 275,069	0,25%
TN0004700654	ATL 2015-2 CC TF	10 000	200 000,000	210 531,507	0,05%
TNZSBU7F6WY	TLF SUBORDONNE 2021 -TF-	20 000	1 600 000,000	1 622 338,630	0,38%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	78 000	4 632 960,000	4 895 040,000	1,15%
TN0004700670	ATL 2016-1 CC TF	10 000	200 000,000	206 386,849	0,05%
TN0001901032	BH SUBORDONNE 2018-1 CA-TV	20 000	400 000,000	419 526,137	0,10%
TN0003100765	BNA SUB 2018 1 CAT A TV TMM+2	20 000	400 000,000	410 983,452	0,10%
TN0004700712	ATL Subordonné 2017	20 000	800 000,000	810 666,082	0,19%
TN0004700761	ATL 2018-1 CAT. B TMM+2.2%	10 000	200 000,000	206 554,301	0,05%
TN0005260153	MEUBLATEX 2015 TR/D TF	9 000	180 000,000	185 729,425	0,04%
TN0002102119	TLF 2019-1 CA TV	10 000	400 000,000	415 410,849	0,10%
TN0002101897	TL 2015-2 - CAT.B - TF 7.75%	20 000	400 000,000	420 587,397	0,10%
TN0002101988	TL 2017-2 - CAT.B - TF 8.20%	50 000	3 000 000,000	3 176 311,233	0,75%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	23 000	1 840 000,000	1 942 100,340	0,46%
TN0PIDORGAE6	BH SUB 2021-2 CA C TF	20 000	2 000 000,000	2 029 518,904	0,48%
TN0006610513	ATTIJARI LEASE 2018-1 CB TV	20 000	400 000,000	415 780,822	0,10%
TN0006610554	ATTIJARI LEASE SUB 2020-1 A TF	10 000	600 000,000	604 717,808	0,14%
TN0002601201	STB 2020-1 CA TF	20 000	1 200 000,000	1 271 802,740	0,30%
TN0002102077	TL SUB 2018 CAT A TV TMM2.70	10 000	400 000,000	428 761,425	0,10%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-1 CA TV	30 000	3 000 000,000	3 152 048,219	0,74%
TNYJL6N2AEP6	TLF 2022-1 CA TF	38 500	3 850 000,000	4 067 102,027	0,96%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	3 000	120 000,000	125 056,964	0,03%
TN0006720122	MODERN LEASING SUB 2018-1 A TV	20 000	400 000,000	419 410,411	0,10%
TN0002102093	TL SUB 2018-CAT B TV TMM+3.00	10 000	800 000,000	859 358,685	0,20%
TN0002102143	TLF SUBORDONNE 2020 -TF-	20 000	1 600 000,000	1 721 135,343	0,41%
TN8J8QFA4123	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CD TF	13 896	1 389 600,000	1 449 003,306	0,34%
TNG0JL1IIN67	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CD TV	20 000	2 000 000,000	2 090 143,562	0,49%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA TF	35 000	3 500 000,000	3 558 301,370	0,84%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	150 000	15 027 000,000	15 837 938,630	3,74%
	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	10 000	1 000 000,000	1 002 290,411	0,24%
AC1-B Emprunts d'Etat			194 911 126,000	203 673 025,477	48,04%
Obligations d'Etat			134 000 000,000	138 232 442,740	32,60%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	250 000	25 000 000,000	25 887 232,877	6,11%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	170 000	17 000 000,000	17 419 699,726	4,11%
TN5QHxz8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	50 000	5 000 000,000	5 045 616,438	1,19%
TNHG2VXQ3BG0	EMPRUNT NATIONAL T1 2022 CB TF	150 000	15 000 000,000	15 845 621,918	3,74%

TNQVHB5WZ2K2	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TF	140 000	14 000 000,000	14 573 808,219	3,44%
TNFOOWIRG8H7	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	210 000	21 000 000,000	21 819 287,671	5,15%
TNRGVSC8DE3	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	130 000	13 000 000,000	13 285 059,726	3,13%
TN0JN6PVVH3	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	120 000	12 000 000,000	12 250 467,945	2,89%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	70 000	7 000 000,000	7 063 456,438	1,67%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	50 000	5 000 000,000	5 042 191,781	1,19%
Bons du Trésor Assimilables			60 911 126,000	63 076 434,449	14,88%
TN0008000366	BTA 10 AVRIL 2024 6.00%	4 070	3 925 686,000	4 067 522,712	0,96%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	9 200	8 537 370,000	8 913 395,425	2,10%
TN0008000598	BTA 12 JANVIER 2024 6.00%	11 700	11 231 180,000	11 775 855,069	2,78%
TN0008000630	BTA 12/10/2023 6.00%	7 500	6 974 500,000	7 054 390,411	1,66%
TN0008000606	BTA 13 AVRIL 2028 6.70%	13 480	12 837 920,000	13 358 536,066	3,15%
TN0008000580	BTA 14 OCTOBRE 2026 6.30%	5 500	5 315 750,000	5 375 746,712	1,27%
TN0008000648	BTA 15 JUIN 2023 6%	5 195	4 957 550,000	5 094 185,616	1,20%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6.60%	7 600	7 131 170,000	7 436 802,438	1,75%
Variation d'estimation des +/- valeurs du portefeuille BTA (1)				2 364 148,288	0,56%
AC1-C Titre des OPCVM			10 447 024,843	10 609 926,955	2,50%
TN0001800556	SICAV TRESOR	74 300	7 647 587,707	7 748 004,000	1,83%
TN0006830012	SICAV AXIS TRESORERIE	18 245	2 000 051,936	2 023 717,155	0,48%
TNBIC10E13Y6	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	7 900	799 385,200	838 205,800	0,20%
Total du portefeuille titres			258 497 710,843	269 926 446,413	63,67%

(1) Ce montant s'élevant au 31/12/2022 à **2 364 148,288 Dinars** correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 02/01/2014 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant, constituant une plus-value potentielle, a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **4 124 676,265 Dinars** du 01/10/2022 au 31/12/2022 contre **2 933 476,123 Dinars** du 01/10/2021 au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du	Du	Du	Du
	01/10/2022	01/01/2022	01/10/2021	01/01/2021
	au	au	au	au
	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021
Revenus des Obligations de sociétés	978 251,563	2 957 720,137	667 466,989	2 499 270,816
Revenus des Emprunts d'Etat	3 146 424,702	10 579 080,862	2 326 009,134	7 057 074,273
Revenus des autres valeurs (titres OPCVM)	0,000	556 614,280	0,000	625 499,902
Total	4 124 676,265	14 093 415,279	2 993 476,123	10 181 844,991

AC2. Note sur les placements monétaires et disponibilités :**AC2-A. Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à **99 744 756,177 Dinars**, contre **66 063 068,774 Dinars** au 31/12/2021 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Certificats de Dépôt	60 778 016,515	26 484 552,999
Autres placements (Dépôt à terme)	0,000	15 003 813,698
Prise en pension livrée	38 966 739,662	24 574 702,077
Total	99 744 756,177	66 063 068,774

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Taux	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'Actif Net
	Certificats de dépôts à moins d'un an				60 621 990,573	60 778 016,515	14,34%
TNQHIEDAA9R0	CDP 90J 30/01/2023	9,38	TSB	3	1 472 504,763	1 491 000,667	0,35%
TNQTRAD5V4Y9	CDP 40J 02/01/2023	9,52	BTE	20	9 916 263,524	9 997 885,004	2,36%
TNGJE4GG9Z58	CDP 30J 11/01/2023	8,27	AB	5	2 486 311,006	2 495 416,086	0,59%
TNEDAKN6C172	CDP 40J 31/01/2023	9,27	BTE	6	2 975 532,020	2 981 602,124	0,70%
TNP741XVW0E0	CDP 10J 03/01/2023	8,27	BIAT	12	5 988 998,606	5 997 795,679	1,41%
TNOPS73NQQR1	CDP 10J 04/01/2023	8,27	BIAT	16	7 985 331,474	7 995 592,371	1,89%
TNKZK9EBVAU1	CDP 10J 05/01/2023	8,27	BIAT	10	4 990 832,172	4 996 327,819	1,18%
TNP95Z1I94Q4	CDP 30J 27/01/2023	9,27	BTE	10	4 969 336,873	4 973 398,100	1,17%
TN6ELZUNJTM2	CDP 40J 07/02/2023	9,27	BTE	40	19 836 880,134	19 848 998,665	4,68%

AC2-A-2 Pension livrée:

Désignation	Taux	Banque	Jouissance	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'Actif Net
Pension livrée				38 499 074,407	38 966 739,662	9,19%
Prise en pension 14974 BTA 6% Avril 2024 69J-02/01/2023	8,45%	AB	25/10/2022	14 999 209,652	15 238 613,704	3,59%
Prise en pension 2716 BTA 6,3% Octobre 2026 30J-18/01/2023	8,27%	BTE	19/12/2022	2 500 463,077	2 507 930,432	0,59%
Prise en pension 2021 BTA 7,2% Février 2027 69J-30/01/2023	7,78%	AB	22/11/2022	1 999 217,496	2 016 499,621	0,48%
Prise en pension 4044 BTA 7,2% Février 2027 62J-25/01/2023	8,53%	AB	24/11/2022	3 999 582,477	4 035 594,273	0,95%
Prise en pension 5000 BTA Mars 2026 21J-09/01/2023	8,27%	BTE	19/12/2022	4 865 532,877	4 880 063,250	1,15%
Prise en pension 147 BTA 6,3% Octobre 2026 21J-09/01/2023	8,27%	BTE	19/12/2022	135 334,342	135 738,503	0,03%
Prise en pension 10575 BTA Février 2030 66J-02/01/2023	8,45%	AB	28/10/2022	9 999 734,486	10 152 299,880	2,39%

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à **54 660 122,119 Dinars** représentant les avoirs en banque.

AC3-A. Autres Créances D'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à **626 643 ,610 Dinars** contre **1 689 305,852Dinars** au 31/12/2021 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Sommes à recouvrer au titre des souscriptions	626 418,145	1 689 305,852
Autres créances d'exploitation	225,465	-
Total	626 643,610	1 689 305,852

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à **3 281 023,291 Dinars** du 01/10/2022 au 31/12/2022 contre **1 518 801,042 Dinars** du 01/10/2021 au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus des Bons du Trésor à CT	0,000	0,000	2 696,201	889 703,210
Revenus des Certificats de Dépôt	1 520 422,981	4 698 078,760	661 746,305	3 423 169,292
Revenus des autres placements (DAT)	7 022,465	540 762,740	241 617,309	2 157 310,638
Revenus de prises en pension livrée	1 753 577,845	5 617 697,907	612 741,227	1 860 777,820
Total	3 281 023,291	10 856 539,407	1 518 801,042	8 330 960,960

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à **991 770,885 Dinars** contre **3 009 738,516 Dinars** au 31/12/2021 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
PA 1	Opérateurs créditeurs	611 960,898	318 997,493
PA 2	Autres créditeurs divers	379 809,987	2 690 741,023
Total		991 770,885	3 009 738,516

PA 1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31/12/2022 à **611 960,898 Dinars** contre **318 997,493 Dinars** au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Gestionnaire	134 952,292	134 167,260
Dépositaire	109 772,637	50 662,973
Distributeurs	367 235,969	134 167,260
Total	611 960,898	318 997,493

PA 2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31/12/2022 à 379 809,987 Dinars contre 2 690 741,023 Dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Etat, impôts et taxes	18 528,165	6 421,995
Redevance CMF	37 800,157	25 210,962
Rémunération CAC	32 582,976	28 124,774
Jetons de présence	5 150,322	8 048,511
Provision pour charges diverses	5 807,812	4 682,446
Sommes à payer au titre de rachats	279 940,555	2 618 252,335
Total	379 809,987	2 690 741,023

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/10/2022 au 31/12/2022 à **893 507,935 Dinars** contre **385 741,373 Dinars** du 01/10/2021 au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	391 870,187	1 048 090,341	154 296,550	636 303,252
Rémunération du dépositaire	109 767,561	383 199,370	77 148,274	318 151,633
Rémunération des distributeurs	391 870,187	1 048 090,341	154 296,550	636 303,252
Total	893 507,935	2 479 380,052	385 741,373	1 590 758,137

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/10/2022 au 31/12/2022 à **140 873,026 Dinars** contre **98 238,688 Dinars** du 01/10/2021 au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Redevance CMF	109 762,932	383 214,918	77 145,973	318 146,874
Impôts et Taxes	17 637,465	59 482,502	10 959,464	45 073,462
Rémunération CAC	10 105,335	35 163,646	6 838,452	27 130,815
Jetons de Présence	1 582,065	6 276,671	1 512,051	5 993,114
Publicité et Publication	1 211,794	4 807,662	1 518,108	6 017,129
Diverses charges d'exploitation	573,435	2 411,544	264,640	1 521,112
Total	140 873,026	491 356,943	98 238,688	403 882,506

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31/12/2022 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2022 (en nominal)

·	Montant	:	201 968 700,00
·	Nombre de titres	:	2 019 687
·	Nombre d'actionnaires	:	2 673

Souscriptions réalisées (en nominal)

·	Montant	:	352 106 900,000
·	Nombre de titres émis	:	3 521 069

Rachats effectués (en nominal)

·	Montant	:	274 427 900,000
·	Nombre de titres rachetés	:	2 744 279

Capital au 31.12.2022 :

·	Montant en nominal	:	279 647 700,000
·	Sommes non Capitalisables (1) :		990 166,732
·	Sommes capitalisées (2) :		119 789 043,677
·	Nombres de titres	:	2 796 477
·	Nombre d'actionnaires	:	3 007

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent au 31/12/2022 à **990 166,732 Dinars** et se détaillent comme suit :

Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	609 039,231
1- Résultat non capitalisables de la période	119 384,208
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	770 485,801
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres	-651 101,593
<input type="checkbox"/> Frais de négociation de titres	
2- Régularisation des sommes non capitalisables	261 743,293
<input type="checkbox"/> Aux émissions	1 119 372,250
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-857 628,957
Total des sommes non capitalisables	990 166,732

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 31/12/2022 à **119 789 043,677 Dinars** et se détaillent comme suit :

	Montant au 31/12/2022
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	71 925 463,186
Résultat capitalisable de l'exercice clos capitalisé (*)	14 589 238,793
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	33 274 341,698
<input type="checkbox"/> Aux émissions	150 717 281,856
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-117 442 940,158
Total des sommes capitalisées	119 789 043,677

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2021 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 18/05/2022 statuant sur les états financiers de l'exercice 2021 :

Résultat d'exploitation - Exercice 2021	16 518 165,308
Régularisation du résultat capitalisable	-1 928 926,515
Sommes capitalisées – Exercice 2021	14 589 238,793

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période augmenté ou diminué des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE.

Le solde de ce poste au 31/12/2022 se détaille ainsi :

Rubriques	31/12/2022
Résultat capitalisable de la période	21 979 217,691
Régularisation du résultat capitalisable de la période	1 560 069,334
Sommes capitalisables	23 539 287,025

5. AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par action :

Charges de gestion des placements	31/12/2022	31/12/2021
Revenus des placements	8,922	9,166
Charges de gestion des placements	-0,887	-0,788
Revenu net des placements	8,035	8,379
Autres charges d'exploitation	-0,176	-0,200
Résultat d'exploitation	7,860	8,179
Régularisation du résultat d'exploitation	0,558	-0,955
Sommes capitalisables de la période	8,417	7,224
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,558	0,955
Variation des +/- values potentielles/titres	0,276	0,081
Plus ou moins-values réalisées / cession de titres	-0,233	0,160
Résultat net de la période	7,902	8,419

5-2 Ratio de gestion des placements :

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,647%	0,500%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,128%	0,127%
Résultat capitalisable de la période / actif net moyen :	5,735%	5,194%
Actif net moyen (en DT)	383 256 233,925	318 053 907,742

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et ce, à compter du 1^{er} décembre 2009, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion Celle-ci est, notamment, chargée de la gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;

En contrepartie de ses prestations, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,20 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,35% à 0,2% TTC l'an.

Il est à noter qu'en vertu de la convention de délégation de la gestion administrative et comptable des OPCVM gérés, conclue en date du 24/12/2021 entre TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et TUNISIE VALEURS, cette dernière a été désignée comme gestionnaire administratif et comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Ce changement, dument agréé par le CMF, entre en vigueur à compter du 03/01/2022.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE réuni, en date du 18 mars 2022, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion payée en faveur de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an.

Cette modification entre en vigueur à partir du 1er août 2022.

5-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de supprimer, depuis le 1^{er} janvier 2016, le seuil minimum de 5 000 dinars TTC et le seuil maximum de 20.000 dinars TTC qui étaient initialement appliqués.

5-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,2% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

A noter qu'à partir du 15/07/2021, TUNISIE VALEURS remplace BIATCAPITAL en tant que distributeur des titres de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et ce, à la suite de l'opération de Fusion Absorption de BIATCAPITAL par TUNISIE VALEURS.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1er janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,15% à 0,2% TTC l'an.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE réuni, en date du 18 mars 2022, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, payée en faveur de ses distributeurs la BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et TUNISIE VALEURS et partagée entre elles au prorata de leurs distributions, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an.

Cette modification entre en vigueur à partir du 1er août 2022.

5-4 Mode d'affectation des résultats :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, depuis l'exercice 2014, suite au changement du type de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 24/04/2014.

5-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1^{er} janvier 2016.

SICAV PROSPERITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « **SICAV PROSPERITY** » pour la période allant du 1er Avril au 31 Décembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total actif de 3.840.201 DT, un actif net de 3.803.471 DT et une valeur liquidative de 144.734 DT.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV PROSPERITY, comprenant le bilan au 31 Décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « SICAV PROSPERITY » arrêtés au 31 Décembre 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi

que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

- Nous attirons également l'attention sur la note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV PROSPERITY » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 31 janvier 2023

Le Commissaire Aux Comptes :

LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C

Chiheb GHANMI

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2022	31/12/2021
			<i>Montants en Dinars</i>	<i>Montants en Dinars</i>
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	2 786 126	3 917 447
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		1 083 188	1 430 117
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		1 576 230	2 366 829
AC1-C	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		126 708	120 501
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	953 498	1 242 964
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	257 815	1 040 222
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	695 682	202 742
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	100 577	0
TOTAL ACTIF			3 840 201	5 160 410
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	5 740	7 206
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	30 990	71 603
TOTAL PASSIF			36 729	78 809
ACTIF NET			3 803 471	5 081 602
CP1	CAPITAL	CP1	3 703 293	4 937 902
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	100 178	143 700
CP2-B	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		122 845	151 209
CP2-C	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-22 667	-7 509
CP2-D	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0
CP2-E	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0
ACTIF NET			3 803 471	5 081 602
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			3 840 201	5 160 410

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Période du	Période du	Période du	Période du
			1/10/2022	1/01/2022	01/10/2021	01/12/2021
			au	au	au	au
			31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	20 272	170 559	29 668	162 179
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		0	64 200	0	51 173
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		20 272	106 359	29 668	111 006
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	11 755	44 824	19 284	93 871
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		3 864	11 299	7 218	60 118
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		7 241	18 934	5 947	9 158
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		650	14 591	6 119	24 595
REVENUS DES PLACEMENTS			32 027	215 383	48 952	256 050
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-15 136	-68 747	-20 064	-81 293
REVENU NET DES PLACEMENTS			16 891	146 636	28 888	174 757
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-5 860	-23 791	-5 792	-23 548
RESULTAT D'EXPLOITATION			11 031	122 845	23 096	151 209
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-6 283	-22 667	-4 381	-7 509
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			4 748	100 178	18 716	143 700
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		6 283	22 667	4 381	7 509
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		21 985	46 377	36 914	106 553
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		12 466	4 855	-22 066	-14 846
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-613	-1 221	-668	-1 604
RESULTAT NET DE LA PERIODE			44 869	172 856	37 276	241 312

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2022 AU 31-12-2022

DESIGNATION	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10/2022	01/01/2022	01/10/2021	01/12/2021
	au	au	au	au
	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021
	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	44 869	172 856	37 276	241 312
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	11 031	122 845	23 096	151 209
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	21 985	46 377	36 914	106 553
AN1-C +/-VAL REAL..SUR CESSION DES TITRES	12 466	4 855	-22 066	-14 846
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-613	-1 221	-668	-1 604
AN2 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-249 716	-1 450 987	-166 480	-1 053 453
SOUSCRIPTIONS	0	23 797	0	814 616
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	0	17 100	0	602 900
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	0	2 665	0	95 708
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	0	3 637	0	104 573
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES	0	395	0	11 435
RACHATS	-249 716	-1 474 784	-166 480	-1 868 069
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-174 400	-1 050 100	-120 500	-1 390 000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (R)	-31 925	-178 249	-20 723	-218 029
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS. (R)	-37 109	-223 373	-20 876	-241 096
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX. (R)	-6 283	-23 062	-4 381	-18 944
VARIATION DE L'ACTIF NET	-204 846	-1 278 130	-129 204	-812 141
AN3 ACTIF NET				
AN4-A DEBUT DE PERIODE	4 008 318	5 081 602	5 210 806	5 893 743
AN4-B FIN DE PERIODE	3 803 471	3 803 471	5 081 602	5 081 602
AN4 NOMBRE D' ACTIONS				
AN5-A DEBUT DE PERIODE	28 023	36 609	37 814	44 480
AN5-B FIN DE PERIODE	26 279	26 279	36 609	36 609
VALEUR LIQUIDATIVE				
A- DEBUT DE PERIODE	143,037	137,807	137,801	132,503
B- FIN DE PERIODE	144,734	144,734	138,807	138,807
AN5 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,72%	4,27%	2,93%	4,77%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31/12/2022

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV PROSPERITY est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 25 Janvier 1994.

La SICAV PROSPERITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable SICAV PROSPERITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021.

La gestion de la SICAV PROSPERITY est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) au terme de la convention de gestion signée entre les deux ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en Actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2022 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 31/12/2022.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

2-3 Evaluation des autres placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC 1 Note sur le portefeuille titres :

Désignation des Titres	Code ISIN	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'actif net
AC1- A. Actions et droits			1 000 764	1 083 188	28,48%
ATTIJARI BANK	TN0001600154	900	30 907	33 276	0,87%
DELICE HOLDING	TN0007670011	3 100	49 873	39 851	1,05%
EUROCYCLE	TN0007570013	2 523	50 665	64 132	1,69%
LAND'OR	TN0007510019	1 299	8 579	7 808	0,21%
ONE TECH HOLDING	TN0007530017	7 322	64 808	50 749	1,33%
PGH	TN0005700018	7 124	76 490	62 549	1,64%
SAH LILAS	TN0007610017	8 800	80 553	79 930	2,10%
SFBT	TN0001100254	4 350	65 281	58 568	1,54%
SMART	TNQPQXRODTH8	4 732	120 666	114 169	3,00%
SOTIPAPIER	TN0007630015	18 943	116 494	121 046	3,18%
SOTUVER	TN0006560015	8 076	31 635	70 253	1,85%
SOTUVER DA 2022-2/11	TNXI9LTW0FO	8 206	5 848	14 196	0,37%
STAR	TN0006060016	1 700	202 764	279 050	7,34%
TELNET HOLDING	TN0007440019	350	2 914	2 676	0,07%
TPR	TN0007270010	5 000	19 308	20 410	0,54%
UIB	TN0003900107	1 200	28 157	28 562	0,75%
UNIMED	TN0007720014	5 051	45 822	35 963	0,95%
AC1- B. Emprunts d'Etat			1 458 042	1 576 230	41,44%
BTA			1 458 042	1 518 643	39,93%
BTA 6% AVRIL 2023	TN0008000572	28	27 026	27 994	0,74%
BTA 6% AVRIL 2024	TN0008000366	256	246 144	255 065	6,71%
BTA 6,3 MARS 2026	TN0008000622	567	521 330	544 505	14,32%
BTA 6.7% AVRIL 2028	TN0008000606	713	663 542	691 079	18,17%
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA				57 587	1,51%
AC1- C. Autres Valeurs (Titres OPCVM)			123 817	126 708	3,33%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TN9LYNLKMSY6	836	123 817	126 708	
Total du portefeuille titres			2 582 622	2 786 126	73,25%

Les BTA en portefeuille, au 31/12/2022, correspondent à des souches émises avant le 31/12/2017. Ils sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement linéaire, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Le montant de cet étalement constant, s'élevant au 31/12/2022, à **57 587 dinars** constitue une plus-value potentielle portée en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégrée dans le calcul du résultat net de la période.

Cette méthode d'étalement linéaire des décotes et surcotes constatées sur les BTA est appliquée par la « SICAV PROSPERITY » à partir du 29/01/2018 sur le portefeuille BTA en détention à cette même date.

PR1 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **170 559 Dinars** du 01/01/2022 au 31/12/2022, contre 162 179 Dinars du 01/01/2021 au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/10/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/10/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Revenus des actions	0	64 200	0	51 173
Revenus des Emprunts d'Etat	20 272	106 359	29 668	111 006
Total	20 272	170 559	29 668	162 179

AC 2 Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à **257 815 Dinars**, contre **1 040 222 Dinars** au 31/12/2021 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Bons du Trésor à Court Terme	257 815	540 705
Certificats de Dépôt	0	499 517
Total	257 815	1 040 222

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Code ISIN	Nombre	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'Actif Net
BTC 52 SEMAINES 31/05/2023	TNOEL1Y1K9F2	268	7,65	268 000	257 815	6,78%
Total				268 000	257 815	6,78%

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à **695 682 Dinars** représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01/01/2022 au 31/12/2022 à **44 824 Dinars**, contre **93 871 Dinars** du 01/01/2021 au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/10/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/10/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Revenus des Bons du Trésor à CT	3 864	11 299	7 218	60 118
Revenus des Certificats de Dépôt	7 241	18 934	5 947	9 158
Revenus des autres placements (DAT)	650	14 591	6 119	24 595
Total	11 755	44 824	19 284	93 871

AC3 Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation se détaillent comme suit :

Créances d'exploitation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Sommes à l'encaissement/Vente des titres	100 577	0
Total	100 577	0

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022, à **36 729 Dinars**, contre **78 809 Dinars** au 31/12/2021 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
PA1	Opérateurs créditeurs	5 740	7 206
PA2	Autres créditeurs divers	30 990	71 603
	Total	36 729	78 809

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31/12/2022 à **5 740 Dinars** contre **7 206 Dinars** au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Gestionnaire	4 576	6 184
Dépositaire	1 164	1 021
Total	5 740	7 206

PA2 : Les autres créiteurs divers s'élèvent au 31/12/2022, à **30 990 Dinars** contre **71 603 Dinars** au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Autres créiteurs divers	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Etat, impôts et taxes	518	595
Redevance CMF	320	433
Provision pour charges diverses	17 506	5 463
Rémunération CAC	6 544	5 532
Jetons de présence	6 000	6 000
Dividendes à payer des exercices antérieurs	101	101
Sommes à régler/Achat d'actions en Bourse	0	53 480
Total	30 990	71 603

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/01/2022 au 31/12/2022 à **68 747 Dinars**, contre **81 293 Dinars** du 01/01/2021 au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/10/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/10/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	13 972	63 459	18 520	75 040
Rémunération du dépositaire	1 164	5 288	1 543	6 253
Total	15 136	68 747	20 064	81 293

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/01/2022 au 31/12/2022 à **23 791Dinars**, contre **23 548 Dinars** du 01/01/2021 au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/10/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/10/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Redevance CMF	978	4 443	1 297	5 255
Impôts et Taxes	125	623	104	603
Rémunération CAC	1 565	6 069	1 275	5 057
Jetons de présence	1 512	6 000	1 506	6 000
Contribution sociale de solidarité	0	200	0	200
Publicité et Publications	1 160	4 601	1 482	5 688
Diverses charges d'exploitation	520	1 855	129	746
Total	5 860	23 791	5 792	23 548

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31/12/2022 se détaillent comme suit :

Capital au 01/01/2022 (en nominal)

·	Montant	3 660 900
·	Nombre de titres	36 609
·	Nombre d'actionnaires	43

Souscriptions réalisées (en nominal)

·	Montant	17 100
·	Nombre de titres émis	171

Rachats effectués (en nominal)

·	Montant	1 050 100
·	Nombre de titres rachetés	10 501

Capital au 31/12/2022

·	Montant en nominal	2 627 900
·	Sommes non Capitalisables(1)	516 444
·	Sommes capitalisées (2)	558 949
·	Nombres de titres	26 279
·	Nombre d'actionnaires	43

(1) : Les sommes non capitalisables s'élèvent à **516 444** Dinars au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 31/12/2022
Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	642 017
1- <u>Résultat non capitalisable de la période</u>	50 012
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	46 377
- +/- values réalisées sur cession de titres.	4 855
- Frais de négociation de titres	-1 221
2- <u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	-175 584
- Aux émissions	2 665
- Aux rachats	-178 249
Total sommes non capitalisables	516 444

(2) : Les sommes capitalisées s'élèvent au 31/12/2022 à **558 949 Dinars** et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 31/12/2022
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	634 986
sommes capitalisées de l'exercice (*)	143 699
Régularisation des sommes capitalisées l'exercice clos	-219 736
- Aux émissions	3 637
- Aux rachats	-223 373
Total des sommes capitalisées	558 949

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2021 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 18/05/2022 statuant sur les états financiers de l'exercice 2021 :

Rubriques	Montant au 31/12/2022
Résultat d'exploitation - Exercice 2021	151 209
Régularisation du résultat capitalisable	-7 509
Sommes Capitalisées-Exercice 2021	143 699

CP 2 Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY.

Le solde de ce poste au 31/12/2022 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 31/12/2022
Résultat capitalisable de la période	122 845
Régularisation du résultat capitalisable de la période	-22 667
Sommes Capitalisables	100 178

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Revenus des placements	8,196	6,994
Charges de gestion des placements	-2,616	-2,221
Revenus net des placements	5,580	4,774
Autres charges d'exploitation	-0,905	-0,643
Résultat d'exploitation	4,675	4,130
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,863	-0,205
Sommes capitalisable de la période	3,812	3,925
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,863	0,205
Variation des +/- values potentielles/titres	1,765	2,911
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,185	-0,406
Frais de négociation de titres	-0,046	-0,044
Résultat net de la période	6,578	6,592

4-2 Ratio de gestion des placements :

Rubrique	31/12/2022	31/12/2021
Charges de gestion des placements / actif net moyen	-1,547%	-1,534%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	-0,535%	-0,444%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen	2,765%	2,854%
Actif net moyen	4 443 445	5 298 843

4-3 Rémunération du gestionnaire du dépositaire et des distributeurs

4-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de SICAV PROSPERITY est confiée à la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) et ce à compter du 01 Avril 2003. Celle-ci est notamment chargée de la gestion du portefeuille ;

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY réuni en date du 5 Avril 2016 la commission de gestion payée par SICAV PROSPERITY en faveur de la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) a été portée de 0,30% TTC à 1,20% HT de l'actif net l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Ce nouveau taux est entré en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

La gestion administrative et comptable est confiée à TUNISIE VALEURS et ce, à partir de 03 janvier 2022.

4-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY réuni en date du 5 Avril 2016 la commission de dépôt payée par SICAV PROSPERITY en faveur de la BIAT a été portée

de **0,10% TTC** à **0,10% HT** de l'actif net l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Ce nouveau taux est entré en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2018**.

4-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV PROSPERITY.

A noter qu'à partir du **15/07/2021**, TUNISIE VALEURS remplace BIATCAPITAL en tant que distributeur des titres de la SICAV PROSPERITY et ce, à la suite de l'opération de Fusion Absorption de BIATCAPITAL par TUNISIE VALEURS.

La commission de distribution payée par SICAV PROSPERITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions est prise en charge par le gestionnaire TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2018**.

4-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce depuis l'exercice 2016 suite au changement du type de la SICAV PROSPERITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation par une décision de l'AGE du 20 SEPTEMBRE 2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.

4-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicités de promotion et d'autres frais

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF à la BVMT à Tunisie Clearing ou définis par une loi un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce à compter du **1^{er} janvier 2018**.

SICAV TRESOR
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS DE SICAV TRESOR ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **143 146 327** dinars, un actif net de **142 983 041** dinars et un bénéfice de la période de **2 412 590** dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société « SICAV TRESOR », comprenant le bilan au 31 Décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR arrêtés au 31 Décembre 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de

ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV TRESOR » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Tunis, le 31 Janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2022	31/12/2021
			Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	92 170 408	111 178 638
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		23 592 073	15 826 185
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		62 278 627	94 672 706
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		6 299 709	679 747
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	50 975 919	28 706 205
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		28 149 166	25 997 242
AC2-B	DISPONIBILITES		22 826 753	2 708 963
TOTAL ACTIF			143 146 327	139 884 842
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	132 684	150 255
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	30 602	45 189
TOTAL PASSIF			163 286	195 444
ACTIF NET			142 983 041	139 689 398
CP1	CAPITAL	CP1	135 288 792	133 045 921
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	7 694 249	6 643 477
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		852	803
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		8 144 048	7 403 420
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-450 651	-760 746
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0
CP2-E	REGUL DU RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0
ACTIF NET			142 983 041	139 689 398
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			143 146 327	139 884 842

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	DU	DU	DU	DU
			01/10/2022 AU 31/12/2022	01/01/2022 AU 31/12/2022	01/10/2021 AU 31/12/2021	01/01/2021 AU 31/12/2021
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	1 446 248	5 900 903	1 451 105	4 623 648
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		388 457	1 041 527	232 526	1 026 062
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 057 791	4 598 544	1 218 579	3 340 038
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0	260 832	0	257 548
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 118 381	3 203 374	598 708	3 765 708
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0	0	0	483 335
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		677 935	1 969 239	301 526	1 603 155
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		2 107	154 951	29 305	871 334
PR2-D	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES		438 339	1 079 184	267 877	807 885
REVENUS DES PLACEMENTS			2 564 629	9 104 277	2 049 813	8 389 356
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-193 163	-748 791	-185 801	-772 256
REVENU NET DES PLACEMENTS			2 371 467	8 355 486	1 864 012	7 617 101
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-54 214	-211 438	-52 108	-213 680
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 317 252	8 144 048	1 811 903	7 403 420
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-528 990	-450 651	-517 588	-760 746
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			1 788 262	7 693 397	1 294 315	6 642 674
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		528 990	450 651	517 588	760 746
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		95 338	-655 178	-43 635	2 926
PR4-C	+/- VAL.REAL. / CESSION DE TITRES		0	800 908	148 468	182 897
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE			2 412 590	8 289 778	1 916 735	7 589 243

ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET COMPARES		DU	DU	DU	DU
		01/10/2022 AU 31/12/2022	01/01/2022 AU 31/12/2022	01/10/2021 AU 31/12/2021	01/01/2021 AU 31/12/2021
		Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	2 412 590	8 289 778	1 916 735	7 589 243
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	2 317 252	8 144 048	1 811 903	7 403 420
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	95 338	-655 178	-43 635	2 926
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	0	800 908	148 468	182 897
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	0	0	0	0
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	-6 923 146	0	-7 516 643
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-9 206 426	1 927 011	-11 619 955	-14 602 117
	SOUSCRIPTIONS	27 383 855	151 597 250	21 785 074	112 957 237
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	25 295 600	145 760 000	21 120 100	109 651 500
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	837 831	-839 289	-207 377	-1 555 674
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	165	3 455 353	155	2 539 461
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX. EN COURS(S)	1 250 259	3 221 186	872 197	2 321 949
	RACHATS	-36 590 281	-149 670 240	-33 405 029	-127 559 353
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-34 086 100	-143 616 400	-32 381 700	-124 023 700
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	-724 713	792 830	366 678	1 767 836
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-219	-3 174 832	-221	-2 220 794
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(R)	-1 779 249	-3 671 838	-1 389 785	-3 082 695
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-6 793 836	3 293 643	-9 703 219	-14 529 517
AN4	ACTIF NET				
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	149 776 878	139 689 398	149 392 617	154 218 915
AN4-B	FIN DE PERIODE	142 983 041	142 983 041	139 689 398	139 689 398
AN5	NOMBRE D' ACTIONS	0	0	0	0
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	1 458 648	1 349 307	1 461 923	1 493 029
AN5-B	FIN DE PERIODE	1 370 743	1 370 743	1 349 307	1 349 307
	VALEUR LIQUIDATIVE	0	0	0	0
A-	DEBUT DE PERIODE	102,682	103,527	102,189	103,292
B-	FIN DE PERIODE	104,311	104,311	103,527	103,527
AN6	TAUX DE RENDEMENT	1,59%	5,51%	1,31%	4,89%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA SICAV TRESOR

AU 31.12.2022

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV TRESOR est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 29 octobre 1996.

La SICAV TRESOR a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV TRESOR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Tunisie Valeurs Asset Management (TVAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion financière de la SICAV TRESOR ; La Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.12.2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV TRESOR figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV TRESOR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

3-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/12/2022, la différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle porté directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2022	% de l'Actif Net
	AC1-A. Obligations de sociétés		22 791 141	23 592 073	16,50%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	10 000	300 000	310 356	0,22%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	50 000	998 000	1 018 313	0,71%
TN0003400348	AMEN BANK SUB.2009 A	30 000	398 700	403 129	0,28%
TN0003400355	AMEN BANK SUB.2009 B	30 000	398 700	404 836	0,28%
TN0000360049	ATB 2007/1 C C	20 000	500 000	520 465	0,36%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	31 000	1 239 697	1 291 952	0,90%
TN0003600582	ATB SUB 2009 L B1/TF	5 000	100 000	102 823	0,07%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	22 000	1 320 000	1 393 920	0,97%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA TF	10 000	1 000 000	1 016 658	0,71%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	35 000	3 500 000	3 577 479	2,50%
TN0001900836	BH 2009 C/A	70 000	1 071 000	1 071 176	0,75%
TN0S9Z110G78	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CA TF	10 000	1 000 000	1 048 616	0,73%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	50 000	5 009 000	5 279 313	3,69%
TN0003100674	BNA SUBORDONNE 2009	10 000	132 900	137 145	0,10%
TN0004620134	BTK 2009 CAT.C	50 000	998 030	1 048 723	0,73%
TN0002601011	STB 2008/1 CD	50 000	2 200 000	2 296 906	1,61%
TN0002601029	STB 2008/2	2 200	43 514	45 378	0,03%
TNR0099VZUY8	TLF 2022-2 CA TV	6 000	600 000	608 948	0,43%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR B	40 000	531 600	542 396	0,38%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	30 000	1 050 000	1 072 623	0,75%
	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 000	400 000	400 916	0,28%
	AC1-B. Emprunts d'Etat		61 000 000	62 278 627	43,56%
	Emprunt National		61 000 000	62 278 627	43,56%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	80 000	8 000 000	8 283 915	5,79%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	180 000	18 000 000	18 444 388	12,90%
TNFOOWIRG8H7	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	30 000	3 000 000	3 117 041	2,18%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	100 000	10 000 000	10 086 795	7,05%
TN5QHxz8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	50 000	5 000 000	5 045 616	3,53%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	60 000	6 000 000	6 131 566	4,29%
TN0JN6PvVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	60 000	6 000 000	6 125 234	4,28%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	30 000	3 000 000	3 027 196	2,12%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	20 000	2 000 000	2 016 877	1,41%
	AC1-C. Autres valeurs (Titres OPCVM)		6 222 735	6 299 709	4,41%
TN9APUZ8DQV0	FCP HELION MONEO	1 700	173 857	181 399	0,13%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	42 500	4 527 738	4 553 450	3,18%
TN0006830012	SICAV AXIS TRESORERIE	4 543	500 030	503 905	0,35%
TN9LYNLKMSY6	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	7 000	1 021 111	1 060 955	0,74%
	Total portefeuille titres		90 013 876	92 170 408	64,46%

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 446 248 Dinars** du 01.10.2022 au 31.12.2022, contre **1 451 105 Dinars** du 01.10.2021 au 31.12.2021 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022	Du 01.10.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Revenus des obligations de sociétés	388 457	1 041 527	232 526	1 026 062
Revenus des Emprunts d'Etat	1 057 791	4 598 544	1 218 579	3 340 038
Revenus des autres valeurs (TITRES OPCVM)	0	260 832	0	257 548
TOTAL	1 446 248	5 900 903	1 451 105	4 623 648

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2022, à 28 149 166 Dinars, représentant dans sa totalité des placements en Certificats de Dépôt et prises en pensions livrées. Il se détaille comme suit :

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2022	% de l'Actif Net
Certificats de dépôt				15 000 000	14 950 203	10,46%
TNKZK9EBVAU1	CD 10J-05/01/2023	BIAT	8,27	2 000 000	1 998 531	1,40%
TNP741XVW0E0	CD 10J-03/01/2023	BIAT	8,27	5 000 000	4 998 163	3,50%
TNP95Z1I94Q4	CD 30J-27/01/2023	BTE	9,27	3 000 000	2 984 039	2,09%
TNEDAKN6C172	CD 40J-31/01/2023	BTE	9,27	4 000 000	3 975 469	2,78%
TNZ7HM3WBT39	CD 90J-30/01/2023	STUSID	9,38	1 000 000	994 000	0,70%

AC2-A-2 Créances sur opérations de pensions livrées :

Désignation	Taux	Banque	Date de Jouissance	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2022	% de l'Actif Net
Créances sur opérations de pensions livrées				12 999 807	13 198 963	9,23%
Prise en pension 3107 BTA Mars 2026 90J-30/01/2023	7,78	AMEN BANK	01/11/2022	3 000 000	3 039 548	2,13%
Prise en pension 9983 BTA Avril 2024 69J-02/01/2023	8,45	AMEN BANK	25/10/2022	9 999 807	10 159 415	7,11%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2022, à 22 826 753 Dinars et représente les avoirs en banque.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.10.2022 au 31.12.2022 à **1 118 381 Dinars**, contre **598 708 Dinars** du 01.10.2021 au 31.12.2021 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022	Du 01.10.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Revenus des Bons de Trésor à CT	0	0	0	483 335
Revenus des Certificats de dépôt	677 935	1 969 239	301 526	1 603 155
Revenus des Autres Placements (Dépôts à Terme)	2 107	154 951	29 305	871 334
Revenus des prises en pension	438 339	1 079 184	267 877	807 885
TOTAL	1 118 381	3 203 374	598 708	3 765 708

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.10.2022 au 31.12.2022 à **193 163 Dinars** contre **185 801 Dinars** du 01.10.2021 au 31.12.2021 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022	Du 01.10.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Rémunération du gestionnaire	77 265	299 516	74 320	308 902
Rémunération du dépositaire	38 633	149 758	37 160	154 451
Rémunération des distributeurs	77 265	299 516	74 320	308 902
Total	193 163	748 791	185 801	772 256

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.10.2022 au 31.12.2022 à **54 214 Dinars**, contre **52 108 Dinars** du 01.10.2021 au 31.12.2021 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.10.2022 au 31.12.2022	Du 01.01.2022 au 31.12.2022	Du 01.10.2021 au 31.12.2021	Du 01.01.2021 au 31.12.2021
Redevance CMF	38 631	149 754	37 159	154 449
Impôts et Taxes	6 195	25 365	5 259	20 843
Rémunération CAC	6 487	24 807	6 773	26 871
Jetons de présence	2 902	11 512	2 360	6 848
Contribution sociale de solidarité	0	0	0	200
Publicité et Publications	0	0	476	3 646
Charges Diverses	0	0	81	823
Total	54 214	211 438	52 108	213 680

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2022 à **163 286 Dinars**, contre **195 444 Dinars** au 31.12.2021 et s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	31.12.2022	31.12.2021
PA1	Opérateurs créditeurs	132 684	150 255
PA2	Autres créditeurs divers	30 602	45 189
	TOTAL	163 286	195 444

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31.12.2022 à **132 684 Dinars** contre **150 255 Dinars** au 31.12.2021 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31.12.2022	Montant au 31.12.2021
Gestionnaire	26 414	62 934
Dépositaire	38 637	24 387
Distributeurs	67 633	62 934
Total	132 684	150 255

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2022 à **30 602 Dinars** contre **45 189 Dinars** au 31.12.2021 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31.012.2022	Montant au 31.012.2021
Etat, impôts et taxes	9 424	9 010
Redevance CMF	13 054	12 348
Provision pour charges à payer	3 821	5 700
Rémunération CAC	3 879	11 887
Jetons de présence à payer	423	5 582
Dividendes à payer des exercices antérieurs	0	663
Total	30 602	45 189

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2022 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2022 (en nominal)

- Montant : 134 930 700 Dinars
- Nombre de titres : 1 349 307
- Nombre d'actionnaires : 2 279

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 145 760 000 Dinars
- Nombre de titres émis : 1 457 600

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : -143 616 400 Dinars
- Nombre de titres rachetés : - 1 436 164

Capital au 31.12.2022 : 135 288 792 Dinars

- Montant en nominal : 137 074 300 Dinars
- Sommes non distribuables (*) : - 1 785 508 Dinars
- Nombres de titres : 1 370 743
- Nombre d'actionnaires : 2 062

(*) : Les sommes non distribuables s'élèvent à -1 785 508 Dinars au 31.12.2022 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-1 884 779
1- <u>Résultat non distribuable de la période</u>	145 730
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	-655 178
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres.	800 908
2- <u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	-46 459
<input type="checkbox"/> Aux émissions	-839 289
<input type="checkbox"/> Aux rachats	792 830
<u>Total somme non distribuables</u>	-1 785 508

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmentés des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des somme distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.12.2022 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	8 144 048
Régularisation du résultat distribuable de la période	-450 651
Sommes distribuables des exercices antérieurs	874
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos	-22
SOMMES DISTRIBUABLES	7 694 249

5. AUTRES INFORMATIONS

<u>5-1 Données par action</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Revenus des placements	6,642	6,218
Charges de gestion des placements	-0,546	-0,572
Revenus nets des placements	6,096	5,645
Autres charges d'exploitation	-0,154	-0,158
Résultat d'exploitation	5,941	5,487
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,329	-0,564
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	5,613	4,923
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,329	0,564
Variation des +/- values potentielles/titres	-0,478	0,002
Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	0,584	0,136
RESULTAT NET DE LA PERIODE	6,048	5,625

<u>5-2 Ratio de gestion des placements</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Charges de gestion des placements/actif net moyen	-0,500%	0,500%
Autres Charges d'exploitation/actif net moyen	0,141%	0,138%
Résultat distribuable de la période/actif net moyen	5,137%	4,300%
Actif net moyen	149 757 769	154 474 647

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de SICAV TRESOR est confiée à « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est, notamment, chargée de la gestion du portefeuille de SICAV TRESOR.

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT » perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

La gestion administrative et comptable est déléguée à TUNISIE VALEURS et ce, à partir du 03/01/2022.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net, l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, TUNISIE VALEURS (ayant remplacé BIATCAPITAL à partir du 15/07/2021) perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

5.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1^{er} janvier 2016.

TUNISIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2022

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 667 132 077 dinars, un actif net de 663 036 786 dinars et un bénéfice de la période de 9 651 992 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ».

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » arrêtés au 31 Décembre 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « TUNISIE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 31 Janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2022	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	458 799 208	419 847 059
Obligations et valeurs assimilées		453 440 676	407 594 775
Titres des Organismes de Placement Collectif		5 358 532	12 252 283
Placements monétaires et disponibilités		208 332 869	248 008 126
Placements monétaires	5	208 332 295	248 007 037
Disponibilités		575	1 089
Créances d'exploitation	6	0	0
TOTAL ACTIF		667 132 077	667 855 185
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	1 745 646	1 741 956
Autres créditeurs divers	8	2 349 645	3 159 760
TOTAL PASSIF		4 095 291	4 901 715
ACTIF NET			
Capital	9	631 242 918	634 620 930
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0
Sommes distribuables de la période		31 793 868	28 332 540
ACTIF NET		663 036 786	662 953 470
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		667 132 077	667 855 185

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
	Note				
Revenus du portefeuille-titres	10	7 174 425	25 139 172	5 635 673	19 099 566
Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 174 425	24 921 918	5 635 673	18 574 444
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	217 254	0	525 121
Revenus des placements monétaires	11	4 427 986	18 394 195	4 205 906	19 575 165
Intérêts des certificats de dépôt		1 255 752	6 175 231	1 408 936	5 255 324
Intérêts des dépôts à vue		76 655	296 103	40 094	229 241
Intérêts des bons du trésor à court terme		0	94 208	131 717	2 609 342
Intérêts des dépôts à terme		909 072	5 289 833	1 395 239	6 853 362
Intérêts des billets de trésorerie		0	0	0	0
Revenus des prises en pension		2 186 506	6 538 821	1 229 919	4 627 896
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		11 602 411	43 533 368	9 841 579	38 674 731
Intérêts des mises en pensions		0	0	0	-94 301
Charges de gestion des placements	12	-2 053 701	-8 311 420	-2 049 360	-8 070 054
REVENU NET DES PLACEMENTS		9 548 709	35 221 947	7 792 219	30 510 376
Autres produits		0	0	0	0
Autres charges	13	-228 439	-900 063	-218 071	-815 979
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 320 271	34 321 884	7 574 148	29 694 396
Régularisation du résultat d'exploitation		-1 726 932	-2 528 016	-1 277 457	-1 361 856
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		7 593 339	31 793 868	6 296 691	28 332 540
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 726 932	2 528 016	1 277 457	1 361 856
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		331 722	-3 956 476	429 853	1 688 476
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		0	4 851 872	603 455	1 601 413
RESULTAT NET DE LA PERIODE		9 651 992	35 217 279	8 607 456	32 984 285

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	9 651 992	35 217 279	8 607 456	32 984 285
Résultat d'exploitation	9 320 271	34 321 884	7 574 148	29 694 396
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	331 722	-3 956 476	429 853	1 688 476
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0	4 851 872	603 455	1 601 413
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-39 606 668	-35 133 965	-31 686 204	-32 444 747
Souscriptions				
Capital	105 630 929	545 306 878	86 083 881	392 355 311
Régularisation des sommes non distribuables	4 840 064	24 848 520	4 322 953	20 596 176
Régularisation des sommes distribuables	4 884 479	12 530 282	3 648 104	8 718 582
Rachats				
Capital	-141 849 367	-576 476 214	- 114 920 501	- 421 854 392
Régularisation des sommes non distribuables	-6 501 363	-26 285 131	- 5 895 081	- 22 179 984
Régularisation des sommes distribuables	-6 611 411	-15 058 298	- 4 925 561	- 10 080 438
VARIATION DE L'ACTIF NET	-29 954 676	83 315	-23 078 747	539 540
ACTIF NET				
En début de période	692 991 461	662 953 470	686 032 218	662 413 930
En fin de période	663 036 786	663 036 786	662 953 470	662 953 470
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	6 400 120	3 174 801	3 326 980	3 330 476
En fin de période	6 037 742	6 037 742	3 174 801	3 174 801
VALEUR LIQUIDATIVE (*)	109,815	109,815	208,817	208,817
TAUX DE RENDEMENT (*)	1,42%	5,18%	1,27%	4,99%

(*) Le taux de rendement tient compte de la scission de l'action TUNISIE SICAV en date du 01/08/2022. A cette date, la valeur liquidative a été divisée par 2, passant ainsi de 214,640 dinars à 107,320 dinars et par conséquent, le nombre d'actions a été doublé.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

« TUNISIE SICAV » est une société d'investissement à capital variable de type capitalisation de catégorie obligataire régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

« Tunisie SICAV » a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la « TUNISIE SICAV » est confiée à la société « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT », « AMEN BANK » étant le dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du Ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « TUNISIE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres ;
- A la valeur actuelle, sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines, pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1er janvier 2018.

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-6 Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2022 à 458 799 208 dinars et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées			437 105 247	453 440 676	68,39%
Obligations des sociétés			92 754 458	94 811 502	14,30%
TN0003400322	AB SUBORDONNE 08 A	22 000	146 674	151 372	0,02%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	15 000	450 000	465 534	0,07%
TN0007780026	ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM2,2%	20 000	400 000	414 279	0,06%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	25 000	1 500 000	1 569 797	0,24%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	88 000	1 756 480	1 792 231	0,27%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-1 CA TV	10 000	1 000 000	1 050 683	0,16%
TN0003400348	AMEN BANK SUB.2009 A	52 850	702 377	710 179	0,11%
TN0003400355	AMEN BANK SUB.2009 B	4 000	53 160	53 978	0,01%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	8 000	320 000	333 485	0,05%
TN0003600582	ATB SUB 09 TR.B L.B2	20 000	932 800	960 074	0,14%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2,05%	8 000	480 000	506 880	0,08%
TN0004700704	ATL 2017-1 C TF 7,8%	30 000	1 200 000	1 259 904	0,19%
TN0007190143	ATL 2018-1 CAT. B TMM+2.2%	25 000	500 000	516 386	0,08%
TN0002102101	ATL 2019-1 CA TF	2 000	80 000	80 529	0,01%
TN0002102093	ATL 2020-1 CA TF	10 000	600 000	610 430	0,09%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021-1 CAT A 5ANS TF 9,60%	20 000	2 000 000	2 148 550	0,32%
TN0006610513	ATTIJ LEAS.SUB 18-1-TV TMM+2,3%	20 000	400 000	415 781	0,06%
TN0006610430	ATTIJARI LEASING 2016-C 7,85%	20 000	800 000	841 844	0,13%
	BATAM 2001	8 000	800 000	0	0,00%
	BATAM 2002	5 000	465 000	0	0,00%
	BATAM 98 NON REMB	50 500	505 000	0	0,00%
TN0001900844	BH 2009	75 000	1 147 500	1 147 633	0,17%
TN0PIDORGAE6	BH SUB 2021-2 CA C TF	30 000	3 000 000	3 044 278	0,46%
TN0001901032	BH SUBORDONNE 2018-1 CA-TV	24 000	480 000	503 431	0,08%
TN0001901073	BH SUBORDONNE 2019-1 CAT. A-TF	10 000	400 000	424 636	0,06%
TN0001901081	BH SUBORDONNE 2019-1 CAT. A-TV	15 000	600 000	632 519	0,10%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	400 000	40 072 000	42 237 481	6,37%
TN0003100764	BNA SUB 2018 1 CAT A TV TMM+2,0%	25 000	500 000	513 729	0,08%
TN0003100674	BNA SUBORDONNE 2009	20 000	265 800	274 290	0,04%
TN0001300607	BTE 2010 B	25 900	1 036 000	1 050 081	0,16%
TN0001300623	BTE 2011 B	30 000	1 500 000	1 566 986	0,24%
TN0004620134	BTK 2009 CAT.C	15 000	299 400	314 608	0,05%
TN0004620142	BTK 2009 CAT.D	8 500	340 000	353 471	0,05%
TN0004201448	CIL 2017/2 TF 7,95%	25 000	500 000	525 440	0,08%
TN0007340078	SERVICOM 2016 (*)	3 000	210 000	0	0,00%
TN0002600997	STB 2008/1	11 250	140 625	146 463	0,02%
TN0002601029	STB 2008/2	27 000	506 250	529 118	0,08%
TN0002601045	STB 2010/1	50 000	998 000	1 030 991	0,16%
TN0002101939	TL 2016-1 CAT.B TF 7,75%	35 493	708 860	742 279	0,11%
TN0002101962	TL 2017-1 - CAT.B - TF 7,80%	30 000	1 200 000	1 242 671	0,19%
TN0002101970	TL 2017-2 - CAT.A - TF 7,95%	30 000	600 000	634 187	0,10%
TN0002101996	TL 2018-1 CAT.A TF 7,95%	10 000	200 000	208 329	0,03%
TN0002102002	TL 2018-1 CAT.A TV TMM2,3%	20 000	400 000	418 858	0,06%
TN0002102069	TL SUB 2018 - CAT. A TF 10,60%	20 000	800 000	864 866	0,13%
TN0002101939	TL SUBORDONNE 2016 CAT.B TF	3 600	143 313	151 182	0,02%
TN0002102101	TLF 2019-1 CA TF	23 783	951 320	995 770	0,15%
TN0002102135	TLF 2020-1 CA TF	26 820	1 609 200	1 698 391	0,26%

TN0002102150	TLF 2021-1 TF	31 800	2 544 000	2 685 165	0,40%
TNYJL6N2AEP6	TLF 2022-1 CA TF	50 000	5 000 000	5 281 951	0,80%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 CA TF	30 000	3 000 000	3 047 342	0,46%
TNR0099VZUY8	TLF 2022-2 CA TV	10 000	1 000 000	1 014 913	0,15%
TN0002102143	TLF SUBORDONNE 2020 -TF-	3 900	312 000	335 621	0,05%
TNZSBU7F6WY7	TLF SUBORDONNE 2021 -TF-	30 000	2 400 000	2 433 508	0,37%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR B	30 000	398 700	406 797	0,06%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	50 000	1 750 000	1 787 706	0,27%
TN0003900263	UIB 2011/1 TR B	30 000	1 350 000	1 373 861	0,21%
TN0007200181	WIFAK BANK 2019-1 CB TF	5 000	200 000	208 515	0,03%
	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	11 000	1 100 000	1 102 519	0,17%
Obligations de L'ETAT			268 886 783	276 823 183	41,75%
TN0008000515	EMPRUNT NATIONAL 2014-C-6,35%	145	3 462	3 692	0,00%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	445 000	44 500 000	46 079 275	6,95%
TNHG2VXQ3BG0	EMPRUNT NATIONAL T1 2022 CB TF	350 000	35 000 000	36 973 118	5,58%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	390 000	39 000 000	39 962 841	6,03%
TNQVHB5WZ2K2	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TF	200 000	20 000 000	20 819 726	3,14%
TN00U20VQYS5	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	300 000	30 000 000	31 170 411	4,70%
TNZBXQU5RZ91	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CA TF	24 722	236 322	240 759	0,04%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	230 000	23 000 000	23 199 627	3,50%
TN5QHxz8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	70 000	7 000 000	7 063 863	1,07%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	231 470	23 147 000	23 654 560	3,57%
TN0JN6PvVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	200 000	20 000 000	20 417 447	3,08%
TNWRcVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	160 000	16 000 000	16 145 043	2,44%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	110 000	11 000 000	11 092 822	1,67%
Bons du trésor assimilables		80 507	75 464 006	81 805 990	12,34%
TN0008000366	BTA 10 AVRIL 2024 6,00%	630	560 070	630 935	0,10%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6,3%	20 080	18 642 056	20 283 737	3,06%
TN0008000598	BTA 12 JANVIER 2024 6,00%	15 360	14 446 301	15 914 248	2,40%
TN0008000630	BTA 12/10/2023 6,00%	13 690	12 516 026	13 640 006	2,06%
TN0008000572	BTA 13 AVRIL 2023 6,00%	14 430	14 052 706	14 861 472	2,24%
TN0008000580	BTA 14 OCTOBRE 2026 6,30%	2 500	2 300 000	2 447 709	0,37%
TN0008000648	BTA 15 JUIN 2023 6,00%	7 818	7 310 786	7 983 475	1,20%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6,60%	5 999	5 636 061	6 044 408	0,91%
Bons de trésor assimilables mis en pensions livrées			0	0	0,00%
Titres d'OPCVM			5 262 967	5 358 532	0,76%
TNBIC10E13Y6	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIR	5 300	504 359	562 341	0,08%
TN0001900752	SICAV BH OBLIGATAIRE	28 739	2 996 845	3 009 893	0,45%
TN0007150014	SICAV ENTREPRISE	16 485	1 761 763	1 786 298	0,27%
TOTAL			442 368 214	458 799 208	69,20%
Pourcentage par rapport au total des actifs					68,77%

* Voir note 6

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2022 à 208 332 295 dinars et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Valeur Nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% de l'actif net
Dépôts à vue			25 796 357	25 870 368	3,90%
	Amen Bank Place Pasteur		17 975 143	18 026 001	2,72%
	Amen Bank siège		7 821 214	7 844 367	1,18%
Dépôts à terme			82 155 000	82 810 308	12,49%
	Amen Bank au 21/05/2019 à 10% pour 1827 jours		900 000	943 989	0,14%
	Amen Bank au 22/05/2019 à 10% pour 1827 jours		800 000	838 926	0,13%
	Amen Bank au 23/05/2019 à 10% pour 1827 jours		800 000	838 575	0,13%
	BIAT au 03/10/2022 à 8,03% pour 98 jours		348 000	353 512	0,05%
	BIAT au 04/10/2022 à 8,03% pour 92 jours		7 967 000	8 091 795	1,22%
	BIAT au 04/10/2022 à 8,03% pour 97 jours		6 000 000	6 093 984	0,92%
	BIAT au 01/11/2022 à 8,23% pour 92 jours		6 844 000	6 919 307	1,04%
	BIAT au 01/12/2022 à 8,27% pour 91 jours		6 651 000	6 688 372	1,01%
	BIAT au 02/12/2022 à 8,27% pour 91 jours		15 000 000	15 081 567	2,27%
	BIAT au 06/12/2022 à 8,27% pour 91 jours		3 923 000	3 941 488	0,59%
	BIAT au 09/12/2022 à 8,27% pour 94 jours		9 000 000	9 037 521	1,36%
	BIAT au 13/12/2022 à 8,27% pour 91 jours		7 000 000	7 024 108	1,06%
	BIAT au 14/12/2022 à 8,27% pour 91 jours		8 500 000	8 527 733	1,29%
	BIAT au 26/12/2022 à 8,27% pour 91 jours		5 409 000	5 414 883	0,82%
	BIAT au 29/12/2022 à 8,27% pour 64 jours		2 509 000	2 510 364	0,38%
	BIAT au 30/12/2022 à 8,27% pour 94 jours		504 000	504 183	0,08%
Certificats de dépôt			37 737 207	37 922 851	5,72%
TNZ2TZJ7V323	BTE au 28/11/22 à 9,57% pour 50 jours		7 401 620	7 474 815	1,13%
TN28E2WYRW06	BTE au 07/12/22 à 9,57% pour 50 jours		4 440 972	4 476 389	0,68%
TNZ1HYE3XKGO	BIAT au 05/12/22 à 8,27% pour 30 jours		993 156	999 452	0,15%
TNN1NSHT6B73	BIAT au 23/12/22 à 8,27% pour 10 jours		9 977 080	9 998 166	1,51%
TNKZK9EBVAU1	BIAT au 26/12/22 à 8,27% pour 10 jours		997 708	999 267	0,15%
TNXX30TT12M7	BIAT au 27/12/22 à 8,27% pour 10 jours		4 988 540	4 995 416	0,75%
TN51JJ3VXFY3	BIAT au 30/12/22 à 8,27% pour 10 jours		1 995 416	1 997 066	0,30%
TNUE2TLHXHT7	AMEN BANK au 28/12/22 à 8,27% pour 10 jours		4 988 540	4 994 499	0,75%
TNBEUSTDKWT9	STUSID au 02/11/22 à 9,38% pour 90 jours		1 954 175	1 987 780	0,30%
Bons de trésor à court terme			0	0	0%
Créances sur opérations de pensions livrées		Nombre	61 502 024	61 728 768	9,31%
	Prise en pension BTA Avril 2023, BIAT du 12/12/22 au 03/01/23, taux 8,27%	8 704	9 000 329	9 041 681	1,36%
	Prise en pension BTA Novembre 2023, BIAT du 22/12/22 au 09/01/23, taux 8,27%	10 048	10 000 472	10 023 445	1,51%
	Prise en pension BTA Avril 2023, BIAT du 08/12/22 au 02/01/23, taux 8,27%	9 679	10 000 223	10 055 358	1,52%
	Prise en pension BTA Avril 2023, BIAT du 09/12/22 au 02/01/23, taux 8,27%	9 677	10 000 716	10 053 555	1,52%
	Prise en pension BTA Avril 2023, BIAT du 21/12/22 au 05/01/23, 8,27%	20 270	21 000 220	21 053 286	3,18%
	Prise en pension BTA Novembre 2023, BIAT du 28/12/22 au 01/02/23, 8,27%	1 505	1 500 064	1 501 443	0,23%
TOTAL			207 190 588	208 332 295	31,42%
Pourcentage par rapport au total des actifs					31,23%

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique affiche un solde nul au 31/12/2022 contre un solde nul au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Obligations "SERVICOM", échéances impayées en principal et intérêts pour l'exercice 2019 (*)	0	78 696
Provision pour dépréciation des obligations "SERVICOM"	0	-78 696
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	0	0
Total	0	0

(*) : L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT.

L'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA » et ce, à concurrence respectivement de 20.000 actions et 10.000 actions pour TUNISIE SICAV. Néanmoins, à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé et aucun nantissement n'a été obtenu.

TUNISIE SICAV a procédé au reclassement des échéances impayées, en principal et intérêts échus en 2019, au niveau de la rubrique « Créances d'exploitation » qu'elle a provisionnées en totalité.

En outre, le principal des obligations « SERVICOM 2016 » a été provisionné en totalité.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2022 à 1 745 646 dinars contre 1 741 956 dinars au 31/12/2021. Elle englobe le montant à payer à « Tunisie Valeurs Asset Management » au titre de la commission de gestion l'année 2022 et se détaille ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Montant HT	1 725 800	1 722 151
TVA	327 902	327 209
Total TTC	2 053 701	2 049 360
Retenue à la source	308 055	307 404
Net à payer	1 745 646	1 741 956

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 2 349 645 dinars contre 3 159 760 dinars au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Redevance CMF	57 638	57 746
Retenues à la source sur commissions	308 055	307 404
TCL à payer	9 401	9 276
Achats titres à payer	6 839	1 081 632
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	1 967 403	1 703 293
Autres	309	409
Total	2 349 645	3 159 760

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2022 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2021

Montant	634 620 930
Nombre de titres	3 174 801
Nombre d'actionnaires	10 343

Souscriptions réalisées

Montant	545
	306 878
Titres émis du 01/01/2022 au 01/08/2022	1 761 270
Titres émis lors de la scission de l'action en deux à la clôture de la journée comptable du 01/08/2022 (date VL des souscriptions-Rachats du 02/08/2022) (*)	3 291 886
Titres émis du 02/08/2022 au 31/12/2022	1 933 444

Rachats effectués

Montant	-576 476 214
Titres rachetés du 01/01/2022 au 01/08/2022	-1 644 185
Titres rachetés du 02/08/2022 au 31/12/2022	-2 479 474

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-3 956 476
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	4 851 872
Régularisation des sommes non distribuables	-45 062
Résultats antérieurs incorporés au capital	28 332 540
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	- 1 391 550

Capital au 31/12/2022

Montant	631 242 918
Nombre de titres	6 037 742
Nombre d'actionnaires	10 465

(*) Une scission de l'action TUNISIE SICAV a eu lieu en date du 01/08/2022. A cette date, la valeur liquidative a été divisée par 2, passant ainsi de 214,640 dinars à 107,320 dinars et par conséquent, le nombre d'actions a été doublé.

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 7 174 425 dinars pour la période allant du 01/10/2022 au 31/12/2022, contre 5 635 673 dinars pour même période de l'exercice 2021, et se détaillent comme suit :

	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Revenus des obligations et valeurs assimilées				
Revenus des obligations				
- Intérêts	1 553 045	4 275 778	982 700	3 981 292
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier				
- Intérêts (BTA, Emprunt National)	5 621 380	20 646 140	4 652 974	14 593 152
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs				
- Dividendes	0	217 254	0	525 121
Total	7 174 425	25 139 172	5 635 673	19 099 566

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2022 au 31/12/2022 à 4 427 986 dinars, contre 4 205 906 dinars pour même période de l'exercice 2021 et représente le montant des intérêts courus au titre du quatrième trimestre 2022 sur les dépôts, les certificats de dépôt, les bons de trésor à court terme et les prises en pension. Il se détaille ainsi :

	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Intérêts des certificats de dépôt	1 255 752	6 175 231	1 408 936	5 255 324
Intérêts des dépôts à vue	76 655	296 103	40 094	229 241
Intérêts des BTCT	0	94 208	131 717	2 609 342
Intérêts des dépôts à terme	909 072	5 289 833	1 395 239	6 853 362
Revenus des prises en pension	2 186 506	6 538 821	1 229 919	4 627 896
Total	4 427 986	18 394 195	4 205 906	19 575 165

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2022 au 31/12/2022 à 2 053 701 dinars contre 2 049 360 dinars, pour la même période de l'exercice 2021, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs Asset Management au titre du quatrième trimestre de l'année 2022.

	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	2 053 701	8 311 420	2 049 360	8 070 054
Total	2 053 701	8 311 420	2 049 360	8 070 054

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/10/2022 au 31/12/2022 à 228 439 dinars, contre 218 071 dinars pour la même période de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Redevance CMF	172 570	698 396	172 203	678 145
TCL	27 917	115 416	24 921	97 334
Autres	27 952	86 251	20 947	40 500
Total	228 439	900 063	218 071	815 979

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de « TUNISIE SICAV » est confiée à la société « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.25% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

"AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

« TUNISIE VALEURS » et « AMEN BANK » assurent la distribution des titres de « TUNISIE SICAV ». La commission de distribution revenant à « AMEN BANK » est supportée par le gestionnaire.

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS » perçoit une rémunération de 0.75% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.